

Rapport d'activité 2015

pharmaSuisse Société Suisse des Pharmaciens
pharmaSuisse Schweizerischer Apothekerverband
pharmaSuisse Società Svizzera dei Farmacisti

Berne-Liebefeld, 21.06.2016

Éditorial

Chers membres,

Pendant ma première année à la tête de la société faîtière, nous avons pu enregistrer d'importantes victoires d'étape dont je ne suis pas seul responsable, mais qui montrent que la politique a reconnu l'importance des pharmacies. Votre rôle deviendra de plus en plus important! Nous sommes sur le point d'atteindre notre objectif qui consiste à occuper une place centrale dans les soins médicaux de base. Les compétences des pharmaciens ont été étendues en songeant toujours en priorité à la sécurité des patients. Nous pouvons être particulièrement fiers des résultats obtenus dans la révision de la loi sur les professions médicales (LPMéd) et de la conclusion de la convention tarifaire RBP IV/1, qui définit la rémunération basée sur les prestations avec les assureurs-maladie. L'avenir nous appartient. Nous sommes des professionnels indispensables dans les soins médicaux de base et saurons saisir la chance qui nous est offerte. Notre demande de disposer de davantage de compétences s'accompagne d'une promesse. Les changements de lois nécessitent en effet que nous évoluions.

Vous parviendrez à satisfaire aux nouvelles exigences grâce à votre expérience, à votre engagement et au soutien de votre société faîtière sur lequel vous pouvez compter à tout moment, que ce soit pour satisfaire à la nouvelle obligation de formation postgrade, réorganiser les études, développer et mettre en place de nouvelles prestations et outils scientifiques, collaborer avec nos partenaires de la santé ou informer votre équipe. Chez pharmaSuisse, 70 professionnels travaillent pour 1774 équipes de pharmacie.

Tous ensemble, nous y parviendrons! Je vous remercie chaleureusement pour votre précieux engagement et me réjouis d'ores et déjà de nos prochains succès pour une pharmacie forte.

[Fabian Vaucher](#)

Président-directeur général

Sommaire

1. Organes de la société	5
1.1 Nouveau profil	5
1.2 Assemblée générale	5
1.3 Assemblées des délégués	5
1.4 Conseil de famille	6
1.5 Comité	7
2. Siège	8
2.1 Direction et cadre moyen	8
2.2 Présidence et secrétariat général	9
2.3 Droit & Réglementations	10
2.4 Marchés & Données	10
2.5 Médias scientifiques	10
2.6 Santé publique & Qualité	11
2.7 Formation & Professions	11
2.8 FPH	11
2.9 Communication	12
2.10 Collaboration interprofessionnelle	12
2.11 Finances & Administration	13
2.11.1 Fonds et fondations	13
2.11.1.1 Fonds Jörg Bider	13
2.11.1.2 Fonds Golaz	13
2.11.1.3 Caisse d'entraide	14
2.11.1.4 Fondation Bibliothèque Historique de la Pharmacie Suisse	14
2.12 Organes internationaux	15
3. Membres	16
3.1 Membres individuels	16
3.1.1 Pharmacies d'officine par canton (état au 31.12.2015)	16
3.1.2 Membres de pharmaSuisse (état au 31.12.2015)	17
3.2 Membres collectifs	18
3.2.1 Extension des compétences en relations publiques	18
4. Prestations, projets, produits	19
4.1 Conséquences des baisses de prix	19
4.2 RBP	19
4.2.1 RBP IV/1	19
4.2.2 RBP V	20
4.3 eHealth	20
4.3.1 Groupe de travail interprofessionnel pour le dossier électronique du patient	20
4.3.2 Projets cantonaux	21
4.4 Étude permanente des coûts en pharmacie (RoKA) 2014	22
4.5 Formation	23
4.5.1 Formation de base et nouveautés dans la LPMéd	23
4.5.2 FPH Officine: formation postgrade et formation continue	24
4.5.3 E-learning	24
4.5.4 Assistantes en pharmacie CFC	25
4.6 Science	25
4.6.1 Vaccination	25
4.6.2 pharmActuel: symposium, conférences régionales et cahiers	26
4.6.3 Centre scientifique WIZE	26
4.6.4 pharmaDigest®	26
4.6.5 evidisBasic	27
4.6.6 pharManuel	27
4.6.7 Contraception d'urgence	27
4.6.8 Santé Publique (y compris NCD)	27
4.6.9 Index Nominum	28
4.7 Qualité	28
4.7.1 QMS-Pharmacie et ISO 9001 QMS Pharma	28
4.7.2 QualiCCare	28
4.7.3 Qualité du travail en laboratoire	29
4.8 Collaboration interprofessionnelle	29
4.8.1 netCare	29
4.8.2 Cercles de qualité médecins-pharmaciens	29
4.8.3 Assistance pharmaceutique de homes	29

4.9 Communication et campagnes	30
4.9.1 Publications, travail médiatique, Internet et matériel	30
4.9.1.1 pharmaJournal	30
4.9.1.2 pharma30, rapport annuel, brochure statistique	30
4.9.1.3 astreaPHARMACIE	31
4.9.1.4 Travail médiatique et dosis	31
4.9.1.5 Internet et réseaux sociaux	31
4.9.1.6 Imprimés, images et graphiques	32
4.9.2 Conseils en communication	32
4.9.3 Campagnes et projets	32
4.9.3.1 Vaccination en pharmacie	32
4.9.3.2 Campagne de dépistage du cancer du côlon: campagne pilote	32
4.9.3.3 Entretien de polymédication	32
4.9.3.4 Moniteur des pharmacies	33
4.9.3.5 Semaine d'action Sécurité des patients	33
4.10 Service juridique	33
4.10.1 Forum Éthique	34
4.11 Administration	34
4.12 Service des membres	34
5. Organes nationaux dans lesquels nous nous engageons	35
5.1 Politique de santé	35
5.1.1 Commission fédérale des médicaments	35
5.1.2 Commission fédérale des prestations générales et des principes	35
5.1.3 Commission des professions médicales, section Formation postgrade	35
5.1.4 Commission fédérale des analyses, moyens et appareils	36
5.1.5 Commission suisse de pharmacopée	36
5.2 Collaboration avec des sociétés et organisations nationales	36
5.2.1 Santé Publique Suisse	36
5.2.2 Entente pour un système de santé libéral	37
5.2.3 Plateforme «Interprofessionnalité» de Médecins de famille Suisse	37
5.2.4 Tox Info Suisse	37
5.2.5 Union suisse des professions libérales	38
5.3 Organes internationaux	38
5.3.1 Groupement Pharmaceutique de l'Union Européenne	38
5.3.2 Fédération Internationale Pharmaceutique	39
5.3.3 Association pharmaceutique pour l'information	39
5.3.4 Second Identification Tests Working Party de la Pharmacopée européenne	40
6. Comptes annuels	41
7. Annexe: ressources humaines	42
7.1 Organes statutaires	42
7.2 Présidents des sociétés cantonales	46
7.3 Chargés de relations publiques	47
7.4 Sièges	48
7.5 Commissions	52
7.6 Groupes de travail	54
7.7 Fonds et fondations	58
7.8 National: représentations au sein d'institutions	60
7.9 Assureurs-maladie	61
7.10 Divers	62
7.11 International: représentations au sein d'institutions	63
8. Abréviations importantes	64
9. Adresses importantes	69
10. Impressum	71

1. Organes de la société

1.1 Nouveau profil

pharmaSuisse a présenté un nouveau profil à l'assemblée des délégués de novembre 2015. La direction et le comité ont défini la vision et la mission, ainsi que les valeurs et les principes de conduite lors de deux workshops. Les délégués ont adopté le profil présenté avec quelques modifications et ont prononcé son entrée en vigueur.

Personne de contact: [Sara Iten](#)

1.2 Assemblée générale

En règle générale, l'assemblée générale (AG) se réunit tous les deux ans. Elle est compétente pour nommer les membres d'honneur, réviser les statuts et le code de déontologie, mais aussi prononcer la dissolution de la société faîtière. La 153^e assemblée générale ordinaire de pharmaSuisse a été organisée le 3 décembre 2015 au Stade de Suisse à Berne. Trois exposés passionnants ont été proposés à cette occasion: le conseiller fédéral Alain Berset a présenté le «nouveau rôle du pharmacien dans les soins médicaux de base», le Dr Michel Buchmann a évoqué les défis auxquels les pharmaciens sont confrontés au niveau international et Fabian Vaucher a présenté l'évolution de la profession de pharmacien, «du fabricant au prestataire».

Personne de contact: [Marcel Mesnil](#)

1.3 Assemblées des délégués

En 2015, il a uniquement été organisé trois assemblées ordinaires au lieu de quatre. En mars, les délégués se sont réunis pour la première fois sous l'égide du nouveau président, Fabian Vaucher. Les deux autres assemblées ordinaires ont été organisées aux mois de juin et de novembre. En lieu et place de la quatrième assemblée des délégués (AD) au mois d'août, il a été organisé une journée de formation continue «Approfondissement des compétences en relations publiques» destinée aux représentants cantonaux.

Durant l'exercice sous revue, il a été décidé de plafonner les cotisations indirectes sur les produits onéreux. Les comptes 2014 et le budget 2016 ont été approuvés. Par ailleurs, les délégués se sont prononcés sur la stratégie de placement de pharmaSuisse. Ils ont alloué des moyens financiers pour un mandat de formation de la GSASA et la mise en place d'un forum d'éthique, ainsi que du personnel pour la réaccréditation de pharmaSuisse comme institution responsable de la formation postgrade et la réaccréditation des sociétés de discipline et de ce fait des formations postgrades.

Sous la direction du nouveau président, différents sujets structurels et stratégiques ont été abordés: est-ce que les structures actuelles seront encore adaptées à l'avenir? Comment doit se dérouler la collaboration avec les sociétés cantonales et les membres collectifs? Comment les pharmaciens peuvent-ils accompagner non seulement les processus législatifs nationaux mais aussi les processus cantonaux? Le nouveau profil de pharmaSuisse (voir 1.1 Nouveau profil) et la stratégie, deux objets issus de discussions précédentes, ont été approuvés lors de l'assemblée de novembre.

Les délégués ont demandé au comité d'élaborer le projet immobilier «Maison de la pharmacie» et une stratégie pour l'échange de données entre les pharmacies et ses partenaires. Ils ont approuvé la création d'une nouvelle catégorie de membres passifs et une nouvelle clé de répartition pour la représentation des grossistes au sein de l'assemblée des délégués. Ils ont décidé de financer deux postes d'assistant à l'Université de Bâle, une chaire de pharmaco-épidémiologie à l'ETH Zurich, d'accorder le capital de départ pour la fondation aposolution destinée à soutenir les pharmaciens et le personnel des pharmacies dans leur formation postgrade et continue, ainsi que de soutenir le projet Tanzanie de Pharmaciens sans Frontières.

Les membres collectifs suivants ont été admis au sein de la société faîtière: l'organisme de formation agfam, la Société Suisse d'Histoire de la Pharmacie, l'Association des Groupements de Pharmacies Indépendantes (AGPI), le grossiste pharmaFocus et la chaîne de pharmacies Amavita (sous réserve que toutes ses pharmacies s'affilient à pharmaSuisse).

En novembre, il a été décidé d'adapter comme suit la structure de l'assemblée des délégués: à partir de 2016, les délégués ne se réuniront plus que deux fois par an, en mai/juin et en novembre pour prendre des décisions stratégiques. En mars et en août, il sera désormais organisé un Swiss Summit of Pharmacy Leaders (SSPL, autrefois conférence des présidents) pour se forger une opinion et discuter de questions stratégiques essentielles avec des représentants des membres de pharmaSuisse.

Personne de contact: [Marcel Mesnil](#)

1.4 Conseil de famille

Tout membre d'une profession médicale qui exerce correctement son métier se doit de respecter une éthique professionnelle. Le code de déontologie révisé en 2010 permet aux membres d'observer ce principe de base. Bien que plusieurs dispositions soient déjà ancrées dans la législation, un code de déontologie reste malgré tout nécessaire pour disposer d'une propre charte, pour envoyer des signaux politiques et pour valoriser l'image des pharmaciens.

Aucune plainte n'a été adressée au conseil de famille, ni par des membres ni par des tiers, dans le courant de l'année. Le conseil de famille n'a pas dû traiter non plus d'infraction au code de déontologie. Aucune séance n'a donc été organisée durant l'exercice sous revue.

Un nouveau mandat de trois ans a commencé début 2015. Tous les anciens membres du conseil de famille ont été confirmés dans leur fonction. Il s'agit de: Rosmarie Studer (Amriswil TG), présidente, Jean-Luc Wildhaber (Marin NE) et Beat Wittwer (Laupen BE), vice-présidents, ainsi que de Ariane Mérat (Chernex VD) et Daniela Sartori-Giudici (Cureglia TI). Jean a Marca (Fribourg) et Madeleine Metzger (Saint-Gall), deux anciens, ainsi que désormais Anne-Marie Bollier (Satigny GE) et Roberto Zanini (Stabio TI) agissent comme suppléants. Un siège est vacant.

Personne de contact: [Hansueli Bartlome](#)

1.5 Comité

Le comité a soumis à l'assemblée des délégués 94 dossiers, comprenant 44 points de décision, deux points de discussion et 48 points d'information. Avec 115 points à l'ordre du jour de ses séances, le comité a par ailleurs dirigé les affaires du siège de pharmaSuisse.

Durant l'exercice sous revue, le comité s'est réuni à huit reprises, dont une sous forme de séance de réflexion. Depuis 2015, le comité organise par ailleurs des conférences téléphoniques à intervalles réguliers. Le côtoiement d'anciens membres expérimentés et de nouveaux membres qui intègrent régulièrement le comité permet de mener des discussions constructives, axées sur l'avenir. Le comité est l'organe exécutif de la société faîtière. Il lui incombe d'exécuter les décisions de l'AG et de l'AD.

Présidence:

- Fabian Vaucher, Aarau (président)

Vice-présidents:

- Peter Burkard, Coldrerio (vice-président de pharmaSuisse, présidence VAF*)
- Christian Rouvinez, Lausanne (vice-président de pharmaSuisse, VAF, VA K&M**)

Membres:

- Laurence Cingria, Vessy (VA WBQ***)
- Fiammetta Gutzwiller-Scollo, Bâle (VA K&M)
- Maria Hitziger, Zurich (présidence VA WBQ)
- Jean-Marc Krähenbühl, Préverenges (VA WBQ)
- Ruedi Kündig, Bad Ragaz (VAF, VA K&M)
- Didier Ray, Häuslenen
- Regula Studer Doppler, Breitenbach (présidence VA K&M)

État au: 31.12.2015

* Sous-commission «Finances»

** Sous-commission «Communication & Marketing»

*** Sous-commission «Science, Formation & Qualité»

Personne de contact: [Fabian Vaucher](#)

2. Siège

2.1 Direction et cadre moyen

Pendant l'exercice sous revue, la direction a organisé plusieurs séances de réflexion au cours desquelles elle s'est penchée intensément sur la structure et les procédures, mais aussi sur les chances et les défis du siège de pharmaSuisse. Le processus de changement alors initié porte le nom de «PRIM²E» et poursuit les objectifs suivants:

- **P**rofessionnalisation à tous les niveaux
- **I**mage (renforcement)
- **M**embres (recrutement et fidélisation)
- **M**anagement (orienté collaborateurs)
- **E**fficacité (augmentation)

Au cours de ce processus, un nouveau profil qui définit la vision et la mission de la société faîtière a été élaboré. Par ailleurs, pharmaSuisse dispose désormais de valeurs et principes de conduite pour l'exercice de ses activités.

Pour l'organisation interne, la direction a défini des principes de conduite. Ces derniers ont été présentés aux collaborateurs avec les autres objectifs du projet PRIM²E et le profil afin qu'ils puissent se prononcer.

En date du 15.10.2015, il a été défini une nouvelle structure et introduit un nouveau niveau de direction sous la forme du cadre moyen. Le cadre moyen se compose de Markus Gasteiger, Irmgard Schmitt-Koopmann et Stephanie Vollenweider. Ils assument la direction des nouvelles équipes constituées à partir du grand département SFQ (Science, Formation & Qualité). Ils sont responsables des membres de leur équipe et du contenu des dossiers dans leur domaine respectif. Ils sont membres de la direction élargie. Sara Iten, directrice adjointe, est la supérieure des membres du cadre moyen et assure ainsi le lien avec la direction ordinaire.

Le nouvel organigramme peut être téléchargé depuis le site Internet de pharmaSuisse.

La direction, présidée par le président-directeur général Fabian Vaucher durant l'exercice sous revue, est responsable de l'application des décisions de l'AD et du comité. Marcel Mesnil assume la fonction de secrétaire général. Les états-majors et les départements sont compétents pour conseiller les membres et mettre en application les orientations stratégiques du comité et de l'AD. En règle générale, la direction se réunit une fois par semaine.

Organisation de la direction jusqu'au 14.10.2015:

Président: Fabian Vaucher

Secrétaire général: Marcel Mesnil

Service juridique: Ivo Bühler

Département «Politique professionnelle & Données»: Annette Christen (jusqu'au 31.03.2015) Martin Born (depuis le 01.10.2015)

Département «Science, Formation & Qualité»: Astrid Czock (jusqu'au 30.06.2015), Sara Iten (ad interim jusqu'au 14.10.2015)

Coordination des états-majors, lancement de projets: Sara Iten

Département «Communication & Marketing»: Stephanie Balliana-Rohrer

Département «Collaboration interprofessionnelle»: Martine Ruggli

Département «Finances & Administration»: Daniel Lehmann (jusqu'au 31.12.2015)

Organisation de la direction depuis le 15.10.2015:

Directeur: Fabian Vaucher

Directrice adjointe: Sara Iten

États-majors:

Secrétaire général: Marcel Mesnil

Droit & Réglementations: Ivo Bühler

Ressources Humaines: poste vacant

Organes internationaux: Dominique Jordan

Départements:

Marchés & Données: Martin Born* (depuis le 01.10.2015)

Finances & Administration: Daniel Lehmann (jusqu'au 31.12.2015)

Communication: Stephanie Balliana-Rohrer

Collaboration interprofessionnelle: Martine Ruggli

Santé publique & Qualité: Markus Gasteiger*

Médias scientifiques: Stephanie Vollenweider*

Formation & Professions: Irmgard Schmitt-Koopmann*

Secrétariats FPH: Irmgard Schmitt-Koopmann*

*Membres de la direction élargie

Personne de contact: [Fabian Vaucher](#)

2.2 Présidence et secrétariat général

Hormis la direction opérationnelle du siège, l'une des principales missions du président consiste à définir l'orientation stratégique de la société faîtière qu'il fixe avec le secrétaire général après consultation du comité. Il doit également assurer des activités de représentation et collaborer avec des partenaires de la santé, de l'économie et de la politique.

En 2015, Fabian Vaucher a occupé la fonction de président-directeur général pour la première année. Il a entamé une réorganisation opérationnelle avec l'ensemble de la direction mais s'est surtout consacré de manière intensive sur les activités stratégiques externes. En plus des activités de représentation habituelles et des participations aux plateformes de collaboration avec les partenaires de la santé, le président et le secrétaire général se sont investis dans les domaines suivants en particulier:

- Participation à l'entente pour un système de santé libéral afin d'accompagner les réformes dans le domaine de l'assurance maladie suite à la votation de 2014 sur la caisse unique
- Conclusion d'une convention relative à la structure tarifaire RBP IV/1 et d'une convention tarifaire RBP IV/1 à faire approuver par le Conseil fédéral avant fin 2015
- Mise en œuvre de l'article constitutionnel 117a) visant à renforcer les soins médicaux de base
- Conclusion de la révision LPMéd (loi sur les professions médicales) et élaboration d'éventuelles dispositions transitoires pour la future obligation de formation postgrade pour l'exercice de la profession à titre privé et indépendant
- Poursuite de la révision LPTH (loi sur les produits thérapeutiques)

La convention tarifaire RBP IV/1 et la révision LPMéd sont deux projets qui ont pu être menés à bout avec succès.

Personnes de contact:

[Fabian Vaucher](#), président

[Marcel Mesnil](#), secrétaire général

2.3 Droit & Réglementations

Le service juridique de la société faîtière offre un soutien juridique aux membres salariés et aux membres exerçant une activité indépendante. Les propriétaires et les gérants de pharmacie ont principalement reçu des conseils sur la gestion d'une pharmacie et l'exercice de la profession, tandis que les pharmaciens salariés ont principalement obtenu des renseignements concernant le droit du travail, la reconnaissance internationale de diplômes et l'autorisation d'exercer la profession. Le service juridique met également des contrats-types, des formulaires et des lignes directrices à la disposition des membres.

Personne de contact: [Ivo Bühler, responsable d'état-major](#)

2.4 Marchés & Données

Le département «Marchés & Données» (autrefois «Tarifs & Données») recueille les données de plusieurs sources, puis les analyse pour fournir à la société faîtière une solide base de travail, en particulier pour les négociations tarifaires avec les assureurs (RBP) et l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) (liste des médicaments avec tarif LMT, liste des moyens et appareils LiMA, marge de distribution art. 67 OAMal et art. 35a OPAS, etc.). Le département répond également aux questions des membres sur les prix et les tarifs et met des statistiques détaillées de prestations à la disposition des offices fédéraux. L'étude permanente des coûts en pharmacie (RoKA) organisée tous les ans est l'un des outils les plus importants. Le département s'occupe aussi des questions de cybersanté – un projet important qui prendra son essor avec la création du Groupe de travail interprofessionnel pour le dossier électronique du patient (IPAG). La promotion des services électroniques de santé et du dossier électronique du patient en particulier est essentielle pour atteindre les objectifs fixés par la stratégie «Santé 2020» du Conseil fédéral.

Elle représente une grande chance pour les pharmaciens dans la mesure où l'informatisation des pharmacies est déjà bien avancée. La mise en réseau présente toutefois encore un énorme potentiel.

Personne de contact: [Martin Born, responsable de département](#)

2.5 Médias scientifiques

Les sciences médicales et pharmaceutiques sont soumises à des changements rapides et constants. Pour maintenir et élargir les compétences scientifiques des pharmaciens, pharmaSuisse propose aux pharmacies de nombreux outils et produits scientifiques qui doivent permettre à toute l'équipe de proposer tous les jours des prestations d'excellente qualité à leurs patients et clients. 14 collaboratrices et un collaborateur développent et optimisent ces outils au sein du département «Médias scientifiques» (WSM). Ils répondent également aux questions scientifiques (WIZE) des membres et fournissent un précieux travail de fond en arrière-plan.

Personne de contact: [Stephanie Vollenweider, responsable de département](#)

2.6 Santé publique & Qualité

Le département «Santé publique & Qualité» (PHQ) s'occupe de nombreux projets ayant trait à la prévention et à la promotion de la santé. Ceci inclut la vaccination en pharmacie et l'accompagnement scientifique de la campagne de dépistage du cancer du côlon, mais aussi la collaboration à la stratégie nationale de prévention des maladies non transmissibles (stratégie MNT) et le suivi des activités de la Coordination politique des addictions. Le sujet de la contraception d'urgence («pilule du lendemain») revêt aussi une grande importance au sein du département PHQ.

Sans oublier le projet ISO 9001 QMS Pharma qui propose aux pharmacies un système de gestion de la qualité avantageux qui peut être introduit progressivement et qui permet d'obtenir le certificat ISO. Le département PHQ occupe une place essentielle pour la pharmacie du futur qui accordera la part belle aux prestations dans les domaines de la prévention et de la qualité.

Personne de contact: [Markus Gasteiger, responsable de département](#)

2.7 Formation & Professions

Le nouveau département «Formation & Professions» (B&B) s'occupe de la formation universitaire des futurs pharmaciens ainsi que de la formation initiale des assistantes en pharmacie. Il se concentre par ailleurs sur le développement des différents profils professionnels. La collaboration avec les universités ainsi que les étudiants (asep) et les jeunes pharmaciens (swissYPG) est encouragée. Grâce à son rôle d'intermédiaire entre les universités et les autres établissements de formation, les évolutions et les besoins de la population peuvent être intégrés dans les différentes formations. Le département défend également les intérêts de la pharmacie dans le domaine de la médecine vétérinaire.

Personnes de contact:

[Irmgard Schmitt-Koopmann, responsable de département](#)

[Maria-Giovanna Serratore, responsable adjointe de département](#)

2.8 FPH

Le département FPH se concentre sur la formation postgrade et continue des pharmaciens pour qu'ils puissent continuer à se présenter à l'avenir comme des spécialistes de la santé indispensables et hautement qualifiés. Le département s'investit pour offrir aux pharmaciens des formations post-grades et continues optimales afin qu'ils soient en mesure de maintenir leurs compétences et de faire face aux nouvelles exigences du système de santé. Tous les jours, huit collaborateurs motivés utilisent leurs connaissances et compétences pour atteindre ces objectifs ambitieux.

Personnes de contact:

[Irmgard Schmitt-Koopmann, responsable de département](#)

[Maria-Giovanna Serratore, responsable adjointe de département](#)

2.9 Communication

Durant l'exercice sous revue, le département «Communication» a dû s'occuper des quatre thèmes prioritaires suivants: les révisions en cours de la LPMéd et de la LPTh, la vaccination en pharmacie, la campagne de dépistage du cancer du côlon organisée au printemps 2016, ainsi que d'autres nouvelles prestations des pharmacies. Ces sujets importants ont touché d'une façon ou d'une autre tous les membres de l'équipe de communication.

L'équipe de communication comprend 12 collaborateurs. Elle travaille directement pour les membres, mais défend aussi indirectement les intérêts des pharmaciens en offrant une image positive de la profession grâce à des informations destinées aux clients, partenaires, médias et responsables politiques. L'équipe met à la disposition des membres de pharmaSuisse différentes publications, un site Internet et Intranet, ainsi que du matériel d'information et de marketing, mais leur propose aussi des conseils en matière de communication. Les campagnes, le travail médiatique, le site Internet, les réseaux sociaux et d'autres publications servent à sensibiliser le public sur des sujets importants pour les pharmaciens et à forger l'image publique des pharmacies.

En outre, l'équipe de communication soutient les autres départements de la société faîtière dans les domaines de la communication et du marketing. Trois traductrices font non seulement en sorte que toutes les publications soient disponibles (au minimum) dans deux langues, mais traduisent également la correspondance de la société faîtière, les présentations, ainsi que la documentation de formation. La responsable de la production interne propose des services dans les domaines de la conception graphique, de la fourniture et de l'impression.

Personne de contact: [Stephanie Balliana-Rohrer](#), responsable de département

2.10 Collaboration interprofessionnelle

Le département a consacré beaucoup d'efforts au développement de la prestation netCare, introduite en juin 2015 suite à la phase pilote. La publication de l'étude netCare a constitué un point fort pour le département. La deuxième étude sur l'économicité de netCare a également été publiée en 2015.

Les compétences accordées aux pharmaciens suite à la modification de la LPMéd nécessiteront une fois de plus d'approfondir les connaissances. Les cours des cercles de qualité proposés par le département représentent une base solide pour relever ce nouveau défi. Le pharmacien devra à l'avenir défendre sa place dans les réseaux de soins intégrés, d'autant plus que la collaboration entre les pharmaciens et les autres acteurs de la santé occupera une place toujours plus importante. Neuf collaboratrices de pharmaSuisse étudient donc les possibilités de collaboration interprofessionnelle. Elles proposent aux membres qui le souhaitent des conseils et un soutien dans leurs propres projets interprofessionnels.

En 2015, pharmaSuisse a aussi intensifié sa collaboration avec les caisses-maladie afin de développer de nouveaux projets pilotes. Les prestations des pharmacies vont continuer à être développées, et des études d'évaluation seront préparées.

Personne de contact: [Martine Ruggli](#), responsable de département

2.11 Finances & Administration

Le département fournit au siège les ressources et l'infrastructure nécessaires. Dix collaborateurs et une apprentie s'assurent en outre que les contacts entre les membres et la société faîtière se passent bien. Le département regroupe les domaines «Administration» (voir 4.11), «Finances, conciergerie, informatique, service des membres» (voir 4.12) et «Ressources humaines».

Responsable de département en 2015: [Daniel Lehmann](#)

Personne de contact: [Bernhard Winkelmann](#), responsable de département à partir du 01.02.2016

2.11.1 Fonds et fondations

2.11.1.1 Fonds Jörg Bider

Le but de ce fonds, créé en 1981 en l'honneur du secrétaire général de longue date de pharmaSuisse, la Société Suisse des Pharmaciens, est de décerner des médailles aux personnalités qui ont contribué d'une façon particulière au développement et à la promotion de la profession de pharmacien. Les médailles sont décernées par une commission qui se compose de trois membres du comité de pharmaSuisse. Le président de pharmaSuisse assume ex officio la présidence.

A ce jour, des médailles ont été décernées aux neuf personnalités suivantes: André Bédât (1986), Dr Alois Bettschart et Dr John Metzger (1988), Dr Hans-Rudolf Fehlmann (1990), Dr François Bertrand (1992), J.Ed. Morf (1993), Prof. Dr Gerd Folkers et Prof. Dr Hans Leuenberger (1997) ainsi que Dr Hansueli Bartlome (1999).

Personne de contact: [Ivo Bühler](#)

2.11.1.2 Fonds Golaz

Le comité étudie la fusion de plusieurs institutions à but superposable dont la gestion lui incombe. Ce travail requiert bon nombre de recherches autour des actes de fondation et des contacts avec les familles concernées, ce qui semble difficile. Il n'a pas encore abouti en 2015. Le fonds pour l'enseignement et la recherche en pharmacie créé par l'assemblée des délégués poursuit les mêmes objectifs et pourrait servir de collecteur pour les nombreux fonds plus ou moins similaires. La Société Suisse des Sciences Pharmaceutiques s'est réorganisée en 2013 sous la forme d'une académie et là aussi, les objectifs se superposent. La commission scientifique du Fonds Golaz n'a pas été constituée pour cette raison. Dans l'intervalle, le comité traite les éventuelles demandes dans le respect des statuts du fonds.

Personne de contact: [Marcel Mesnil](#)

2.11.1.3 Caisse d'entraide

La caisse d'entraide de pharmaSuisse, la Société Suisse des Pharmaciens, soutient les étudiants en pharmacie qui n'ont pas reçu de bourse ou de prêt des autorités cantonales ou une bourse insuffisante. Bien que les universités informent les étudiants de cette possibilité de soutien financier, la caisse d'entraide reçoit peu de demandes, probablement parce que les lois et les ordonnances cantonales prévoient uniquement de rejeter les demandes de bourse de la part d'étudiants ayant besoin d'aide dans des cas exceptionnels.

Quatre nouvelles demandes de bourse ont été déposées durant l'exercice sous revue. Un étudiant a pris une année sabbatique en 2014/15 et repris ses études en bénéficiant de la bourse accordée précédemment et provisoirement suspendue. Une étudiante renonce provisoirement à la poursuite du soutien financier.

Quatre étudiantes soutenues par la caisse d'entraide qui ont interrompu voire terminé leurs études remboursent actuellement dans son intégralité voire partiellement le prêt sans intérêt qui leur a été accordé. Une étudiante a entièrement amorti la partie du prêt qui doit impérativement être remboursée. Deux étudiants ont terminé avec succès leurs études en automne et commenceront début 2016 à rembourser par tranches la partie du prêt qui doit impérativement être remboursée.

Les remboursements et les produits d'intérêts permettent à la caisse d'entraide de disposer d'une fortune plus ou moins constante et de garantir que les étudiants en pharmacie qui en ont besoin puissent être soutenus financièrement à l'avenir également.

Personne de contact: [Hansueli Bartlome](#)

2.11.1.4 Fondation Bibliothèque Historique de la Pharmacie Suisse

Le but de la Fondation Bibliothèque Historique de la Pharmacie Suisse (BHPS) est de conserver pour la postérité des livres, des journaux ou des images qui revêtent un intérêt pour la pharmacie. Le Prof. F. Ledermann a tenu de nombreux exposés en Suisse et à l'étranger au cours desquels il a présenté la bibliothèque dans son ensemble ou décrit quelques-uns de ses trésors. Il a grandement contribué de la sorte à la renommée de la Fondation. Maintenant que tous les livres sont catalogués, il faudra désormais s'attaquer à un autre grand morceau avec les journaux et revues. Toutefois, ces travaux pourront uniquement débiter lorsque le financement sera assuré.

Représentants de pharmaSuisse au sein du conseil de fondation: Stefan Fritz, Dominique Jordan, Andreas U. Schmid (président).

Personne de contact: [Andreas U. Schmid](#)

2.12 Organes internationaux

En plus de ses activités en tant que membre d'associations ou de sociétés telles que la Fédération internationale pharmaceutique (FIP) ou le PGEU, pharmaSuisse est de plus en plus sollicitée pour présenter ses stratégies, ses projets et les résultats obtenus qui se traduisent par les changements de lois. C'est ainsi que nous avons été demandés pour des présentations lors de congrès en Croatie, dans le Monténégro et au Brésil.

Des pays comme l'Australie, la France ou certains pays d'Europe de l'Est sont intéressés par nos produits comme par exemple le netCare et ses arbres décisionnels.

pharmaSuisse est également membre de la Conférence Internationale des Ordres de Pharmaciens Francophones (CIOPF). C'est une association qui a pour vocation de faciliter les contacts professionnels entre pharmaciens francophones, quelle que soit leur branche d'activité ou leur lieu d'exercice, et de promouvoir leur rôle dans la société, de développer le rayonnement de la culture francophone et professionnelle, dans le respect de l'éthique et de la déontologie, de collaborer avec toute organisation ayant la même éthique dans le seul souci de promouvoir la santé publique. Une fois par année une rencontre est agencée à Paris.

pharmaSuisse joue le rôle de leader dans l'évolution de la profession, aussi bien au niveau de la rémunération que de la formation ou des projets débouchant sur de nouveaux rôles pour la profession. Ces échanges sont importants pour ne pas être isolé et afin de s'assurer que les autres pays nous suivent dans ces évolutions. Il ne sert à rien d'avoir raison tout seul!

Personne de contact: [Dominique Jordan](#)

3. Membres

3.1 Membres individuels

En 2015, le nombre de pharmacies publiques est passé à 1774, ce qui correspond à une augmentation de 10. Le nombre de chaînes a également augmenté, mais légèrement seulement. En 2015, davantage de pharmacies ont adhéré à la société faîtière. 1376 pharmacies sont affiliées à pharmaSuisse, soit 9 de plus que l'année précédente. Le degré d'affiliation est de 77.6%.

Personne de contact: [Sven Weder](#)

3.1.1 Pharmacies d'officine par canton (état au 31.12.2015)

Région	Canton	Forme de remise*	Affiliées à pharmaSuisse	Non affiliées à pharmaSuisse**	Total
Région lémanique					
	Genève	Rx	86	88	174
	Vaud	Rx	133	114	247
	Valais	Rx	72	48	120
Espace Mittelland					
	Berne	MF	155	14	169
	Fribourg	Rx	40	29	69
	Jura	Rx	15	4	19
	Neuchâtel	Rx	48	9	57
	Soleure	SD	26	1	27
Suisse du Nord-Ouest					
	Argovie	Rx	114	6	120
	Bâle-Campagne	SD	46	2	48
	Bâle-Ville	Rx	69	6	75
Zurich					
	Zurich	SD	203	33	236
Suisse orientale					
	Appenzell Rh.-I.	SD	1	0	1
	Appenzell Rh.-E.	SD	4	2	6
	Glaris	SD	1	1	2
	Grisons	MF	38	6	44
	Saint-Gall	SD	49	5	54
	Schaffhouse	SD	13	0	13
	Thurgovie	SD	20	4	24
Suisse centrale					
	Lucerne	SD	32	5	37
	Nidwald	SD	3	0	3
	Obwald	SD	3	0	3
	Schwyz	SD	15	2	17
	Uri	SD	2	0	2
	Zoug	SD	15	0	15
Tessin					
	Tessin	Rx	173	19	192
Suisse			1367	398	1774

Source: BDB, pharmaSuisse

*Forme de remise

MF = Forme mixte

Rx = Remise sur ordonnance en pharmacie

SD = Dispensation médicale

** y compris chaînes BENU, SunStore, Pharmacie Populaire, etc.

3.1.2 Membres de pharmaSuisse (état au 31.12.2015)

Année	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Propriétaires et gérants (AM)	1417	1420	1'423	1438	1430	1428	1415	1426
Gérants de pharmacies non-membres (VN)*	45	51	63	75	77	98	99	117
Pharmaciens diplômés (DA), assistants-pharmaciens (AS), doctorants (DT)	2514	2619	2'604	2563	2718	2750	2864	2971
Étudiants (ST)	256	118	91	104	131	66	78	69
Membres libres (FM)	678	667	712	694	717	719	739	710
Pharmaciens de l'industrie (IN)	426	409	372	370	359	345	318	317
Pharmaciens de l'administration et des hôpitaux (SP)	210	210	203	208	202	200	190	194
Membres collectifs (KK)	34	34	34	37	38	39	40	45
Total	5580	5528	5502	5489	5672	5645	5743	5849
Membres d'honneur	14	13	13	14	14	18	18	18

*Pharmaciens responsables d'une pharmacie publique qui sont membres de pharmaSuisse mais dont l'employeur ne paye pas de cotisations indirectes.

3.2 Membres collectifs

En 2015, l'AD a accepté d'admettre trois nouveaux membres collectifs au sein de la société faîtière. Membres collectifs affiliés à pharmaSuisse:

- [Amedis](#) Pharma Holding SA
 - Groupement pour la formation continue du personnel pharmaceutique ([agfam](#)), admission en 2015
 - Coopérative professionnelle des pharmaciens suisses [OFAC](#)
 - Centre d'animation des pharmaciens ([CAP](#))
 - [Dr. Bähler Dropa AG](#)
 - [Galexis SA](#), une entreprise du groupe Galenica
 - Société suisse des pharmaciens(ne)s d'industrie ([SSPI](#))
 - Association suisse des pharmaciens de l'administration et des hôpitaux ([GSASA](#))
 - Individuell fakturierende Apotheker an die Krankenkassen ([IFAK](#))
 - [Sociétés cantonales de pharmacie](#) (22)
 - [pharmaFocus](#), admission en 2015
 - [Pharmaciens sans Frontières Suisse](#)
 - Société Suisse d'Histoire de la Pharmacie ([SSHHP](#))
 - Association suisse des étudiants en pharmacie ([asep](#))
 - Académie suisse des sciences pharmaceutiques ([SSSPH](#))
 - Ordre suisse des pharmaciens homéopathes ([OSPH](#))
 - Swiss Young Pharmacists Group ([swissYPG](#))
 - [TopPharm SA](#)
 - [Unione Farmaceutica Distribuzione SA](#)
 - Association des Groupements de Pharmacies Indépendantes ([AGPI](#)), admission en 2015
 - [Voigt SA](#)
- Société des pharmaciens de la Principauté du Liechtenstein

Vous trouvez des informations sur les activités de nos membres collectifs sur leurs sites Internet respectifs.

Personne de contact: [Lucia Russo](#)

3.2.1 Extension des compétences en relations publiques

La révision de la législation nationale en matière de santé publique nécessite une adaptation des législations cantonales. Les détails qui détermineront le travail quotidien en officine seront fixés dans les lois et ordonnances cantonales. Il est donc important que les pharmaciens s'impliquent dans les processus politiques au niveau cantonal. Pour renforcer le savoir-faire dans les cantons, la première partie de la formation continue en relations publiques a été organisée en 2015 sous la forme de soirées régionales intitulées «Extension des compétences en relations publiques» et d'un workshop d'une journée intitulé «Approfondissement des compétences en relations publiques». Cette série de formations continues sera poursuivie en 2016. Le programme détaillé est en cours d'élaboration.

Personne de contact: [Stephanie Balliana-Rohrer](#)

4. Prestations, projets, produits

4.1 Conséquences des baisses de prix

Entre 2012 et 2015, les pharmacies ont subi des pertes de 60 millions de francs suite aux baisses de prix sur les médicaments ordonnées par l'État. Dans le même temps, d'importants mouvements ont pu être observés au sein des catégories de prix. Actuellement, on trouve beaucoup plus de médicaments dans les catégories de prix supérieures et inférieures – deux domaines qui entraînent davantage de coûts que de recettes pour les pharmacies. Les catégories de prix doivent être adaptées de toute urgence. Le Conseil fédéral a donc demandé à l'OFSP de lui fournir au printemps 2016 une analyse indépendante des catégories de prix.

En raison des points en suspens, il n'a été procédé à aucune baisse des prix en 2015. L'arrêt du Tribunal fédéral de janvier 2016 selon lequel l'OFSP ne doit pas seulement tenir compte à l'avenir de l'économicité mais aussi du rapport coût-bénéfice des produits lors du réexamen périodique des prix est un signal positif. pharmaSuisse se réjouit qu'il soit désormais accordé à nouveau une plus grande place à l'aspect thérapeutique.

Personne de contact: [Marcel Mesnil](#)

4.2 RBP

4.2.1 RBP IV/1

Les partenaires de négociation se sont fixés des objectifs ambitieux qui n'ont pas pu être atteints pendant la période de validité de la convention tarifaire RBP IV définie par le Conseil fédéral. Début 2015, il a donc été décidé d'élaborer une version IV/1 de la convention tarifaire existante afin de tenir compte à la fois des critiques de l'OFSP et de la nouvelle structure des organisations des assureurs-maladie.

La convention tarifaire a dû être séparée en deux pour comporter d'une part une convention relative à la structure tarifaire et d'autre part une convention tarifaire. La convention relative à la structure tarifaire est signée par les associations des assureurs (santésuisse, curafutura) et intègre l'assurance qualité. D'après la loi fédérale sur l'assurance maladie (LAMal), la structure tarifaire s'applique dans toute la Suisse à l'ensemble des assureurs et pharmaciens dès l'instant où elle a été approuvée par le Conseil fédéral. La convention tarifaire intègre la convention relative à la structure tarifaire dans une annexe et définit surtout la valeur du point tarifaire, l'alimentation du Fonds RCM (ristourne à la caisse-maladie), le système du Tiers payant, les taxes d'adhésion et les taxes annuelles ainsi que les règles en matière de renouvellement. Les assureurs et le pharmacien responsable doivent adhérer par écrit à la convention tarifaire.

Les deux conventions ont pu être signées fin juin 2015. Peu avant Noël, le Conseil fédéral les a approuvées jusqu'au 30 juin 2019. D'ici cette date, il faudra apporter la preuve que la prestation «PMC» (entretien de polymédication) satisfait aux critères EAE (efficacité, adéquation, économicité) de la LAMal.

La **commission paritaire arbitrale santésuisse/pharmaSuisse (CPA)** veille au respect de la convention tarifaire et traite les litiges. En cas de litige, la CPA étudie tous les litiges entre les pharmaciens admis et les assureurs avant de transmettre le cas au tribunal arbitral selon l'art. 89 LAMal. La CPA soumet des propositions de conciliation et peut prononcer des sanctions.

En 2015, le **Fonds de qualité** géré de façon paritaire par pharmaSuisse, santésuisse et curafutura a pu rémunérer les cercles de qualité reconnus. Il a été décidé que des demandes de financement pouvaient être déposées pour tout type de projets à condition que cela soit fait par un représentant d'un partenaire à la convention. Les processus sont plus efficaces et quelques projets de qualité ont pu être financés.

Personnes de contact:

Marcel Mesnil, secrétaire de la délégation de négociation RBP

Ivo Bühler, membre de la commission paritaire arbitrale santésuisse/pharmaSuisse

4.2.2 RBP V

La base des négociations pour la RBP V a été définie dès 2013. Les trois grands projets partiels suivants sont négociés pour la RBP V:

1. Les prix maximums de la liste de spécialités (LS) de l'OFSP, dont la part relative à la distribution est fixée dans l'ordonnance sur les prestations de l'assurance des soins (OPAS) et l'ordonnance sur l'assurance maladie (OAMal) devraient être remplacés dans la mesure du possible par des prestations clairement définies, identifiables par les clients et pouvant être facturées en toute transparence.
2. Une partie des prestations intellectuelles des pharmaciens actuellement rémunérées n'entrent pas suffisamment dans les détails. Il faut songer à redéfinir les forfaits de sorte que les patients comprennent le lien entre le travail fourni et le montant facturé. Des unités temporelles forfaitaires et la complexité de la situation des patients sont des possibilités à étudier.
3. La LPMéd et la LPTH (dont la révision n'était pas encore achevée par le Parlement fin 2015) prévoient d'octroyer davantage de compétences aux pharmaciens. Ces nouvelles prestations doivent être intégrées dans une structure tarifaire, et un budget supplémentaire doit être généré.

Les partenaires à la convention ont jusqu'à fin 2018 pour combler l'ensemble des lacunes, lancer des projets-pilotes pour les nouvelles prestations et apporter la preuve EAE.

Personne de contact: Marcel Mesnil

4.3 eHealth

Cette année encore, pharmaSuisse était présente lors de la plupart des réunions et des congrès importants sur la cybersanté. Elle a présenté entre autres le rôle de la cybermédication dans la structure eHealth. Lors de chacune des assemblées des délégués organisées en 2015, des comptes rendus des différentes activités ont été présentés. Les responsables eHealth désignés par les sociétés cantonales ont été réunis à deux occasions chez pharmaSuisse en mars et en septembre. Ces deux réunions ont permis de faire le point sur les projets eHealth dans les cantons pour identifier ceux dans lesquels un soutien des pharmaciens est nécessaire. Il a aussi été question de la multiplicité des logiciels utilisés dans les pharmacies et de la possibilité de créer une communauté.

4.3.1 Groupe de travail interprofessionnel pour le dossier électronique du patient

Le groupe de travail interprofessionnel pour le dossier électronique du patient (GTIP-DEP) a continué son travail. Son objectif est de fixer les besoins des professionnels de la santé pour la structure des contenus et la mise en place du dossier électronique du patient. Deux domaines ont été désignés comme prioritaires, celui de la Cybermédication et celui du Dossier électronique de sortie. pharmaSuisse est responsable du domaine «Cybermédication» et dirige le groupe de travail. pharmaSuisse est également représentée dans le groupe de travail «Rapport électronique de sortie» et peut ainsi représenter les besoins des pharmaciens hospitaliers. Les deux groupes de travail se sont chacun réunis six fois en 2015 avec quatre séances de coordination. En parallèle, le comité de pilotage du GTIP-DEP et le bureau se sont réunis cinq et quatre fois respectivement. Le GTIP-DEP a pu remettre un premier rapport intermédiaire en juin 2015 puis un second (Work in progress) à

eHealth Suisse en décembre 2015. Dès 2016, un groupe d'accompagnement va collaborer avec eHealth Suisse afin de définir les standards techniques. La feuille de route prévoit qu'eHealth Suisse publiera des recommandations officielles concernant ces deux domaines pour une audition et une intégration finale dans l'ordonnance d'exécution de la loi fédérale sur le dossier électronique du patient. Le prochain grand défi reste le développement par les fournisseurs de logiciel d'applications adéquates et conviviales qui permettent d'utiliser le dossier-patient à la pharmacie.

Le groupe de travail «Cybermédication» a continué sa collaboration avec Sécurité des patients Suisse pour l'harmonisation autant que possible des recommandations.

4.3.2 Projets cantonaux

pharmaSuisse soutient les sociétés cantonales de pharmacie dans leurs activités locales de cyber-santé. La communication s'effectue à travers le responsable eHealth des sociétés cantonales. Les experts de pharmaSuisse leur apportent volontiers leur aide et leur soutien. Le travail principal de mise en œuvre revient toutefois aux cantons.

→ **Argovie:** l'ordonnance électronique eRx a été mise en service et est fréquemment utilisée depuis. Elle se compose d'une ordonnance papier que le médecin remet au patient et d'un fichier électronique sauvegardé de façon intermédiaire sur un serveur. Il suffit de scanner le code-barres sur l'ordonnance papier pour pouvoir lire les données. Les médecins sont de plus en plus nombreux à participer au programme. Toutefois, les pharmaciens utilisent 50% seulement des ordonnances mises à disposition. Une campagne d'information est prévue en 2016. En 2015, le Verein eHealth Aargau a évalué un Affinity Domain dont elle prévoit la mise en service dès 2016.

→ **Berne:** «BeHealth» soutient la communication numérique dans le système de santé dans le but d'introduire progressivement eHealth et encourage de plus les soins intégrés. Il faut pour cela constituer une communauté de référence. Le canton assure la coordination entre les différents fournisseurs de prestations et offre de ce fait un soutien conceptuel et organisationnel.

→ **Lucerne:** participation éventuelle à la communauté d'intérêts (CI) Plan de médication électronique «eMediplan», voir Thurgovie

→ **Saint-Gall:** participe à la CI «eMediplan», voir Thurgovie. Développe en outre le projet «Ponte Vecchio». A besoin de davantage de participants pour atteindre une taille critique. Les pharmaciens ne seraient pas exclus.

→ **Thurgovie:** le plan de médication électronique créé lors des «Brennpunkte Gesundheit Thurgau» est poursuivi. Pour cela, le canton de Thurgovie a créé la CI «eMediplan» avec les cantons de Saint-Gall et de Zoug. Lucerne s'y joindra éventuellement aussi. Cette CI veut soutenir la mise en application et l'introduction du plan de médication électronique. Une manifestation sur ce sujet sera organisée en février 2016 en Thurgovie. L'objectif est de créer un organisme qui soutient le «eMediplan» au niveau conceptuel et financier et de créer un groupe de travail qui s'occupera de la mise en œuvre.

→ **Zoug:** participe à la CI «eMediplan», voir Thurgovie.

→ **Zurich:** les fournisseurs de prestations et la direction de la santé publique du canton ont créé l'association Trägerschaft ZAD en 2015. L'objectif est de mettre en place une communauté conformément à la stratégie eHealth nationale et d'y intégrer l'ensemble des fournisseurs de prestations et patients. Swisscom Health AG a été sélectionné comme partenaire industriel pour la mise en place et l'exploitation. Une demande de financement initial a été déposée auprès du Fonds de loterie du canton de Zurich pour la constitution d'une communauté de référence. Le projet de départ

devrait être lancé au cours du premier semestre; les premières mises en réseau entre les fournisseurs de prestations devraient s'effectuer au cours du premier semestre 2016.

→ **Fribourg:** le projet «Dossier pharmaceutique partagé» continue son expansion. Un poste de coordinateur cybersanté est prévu pour permettre le déploiement de ce dossier, particulièrement à l'Hôpital de Fribourg ainsi que dans les cabinets médicaux privés. Le rapport sur la cybermédication est attendu pour définir l'interopérabilité des systèmes informatiques.

→ **Genève:** la plateforme www.mondossiermedical.ch continue son développement dans l'ensemble du canton. Un changement important intervenu dans l'identification avec le passage au MTAN (nouveau mode d'authentification sans carte, par SMS) a permis d'augmenter rapidement le nombre de dossiers. Fin décembre, il y avait 10 000 patients connectés. Parmi les fonctionnalités se trouvent principalement le Plan de traitement partagé et le Plan de soins partagé.

→ **Tessin:** le projet «Rete sanitaria» initié par le canton pour améliorer la prise en charge de patients en oncologie se concrétise. Les patients sont en recrutement, les pharmacies participantes sont sélectionnées par les patients. Des solutions doivent encore être trouvées pour permettre l'accès direct à la plateforme choisie depuis les pharmacies.

→ **Vaud:** le canton de Vaud prévoit le déploiement cantonal du plan de médication partagé qui s'appuie sur l'expérience pilote menée dans le nord vaudois, soit le test d'un plan de traitement médicamenteux en ligne de quelques patients polymédiqués auquel différents prestataires de soins, dont les pharmaciens, peuvent accéder. Le recrutement du collectif patients ainsi que des professionnels partenaires a eu lieu. La mise en œuvre est prévue entre 2016 et 2017 et le financement est assuré par le canton.

→ **Valais:** le projet «Infomed» financé par le canton offre un espace sécurisé aux professionnels de la santé pour échanger des informations et des données lors de la prise en charge d'un patient. Les échanges de données entre hôpitaux et médecins ont été implémentés. Un audit de sécurité concernant l'ouverture d'un dossier patient a été effectué mais des tests effectués ont montré l'existence de failles dans la sécurité. La phase d'ouverture d'un dossier patient a donc été suspendue. La phase 4 concernant les échanges des informations sur les médicaments est en préparation avec les principaux interlocuteurs.

Personnes de contact:

Daniel Notter, coordination globale et projets pour la Suisse alémanique

Claudine Leuthold, projets pour la Suisse romande et le Tessin

4.4 Étude permanente des coûts en pharmacie (RoKA) 2014

1429 invitations ont été envoyées pour [l'enquête en ligne 2015](#) (exercice 2014). 1058 pharmacies ont rempli le questionnaire. Durant l'exercice 2014, le chiffre d'affaires moyen d'une pharmacie était de 2,818 millions de francs, ce qui correspond à une baisse marginale par rapport au chiffre d'affaires moyen réalisé l'année précédente (2,858 millions). Les pharmacies restent toutefois sous pression, dans la mesure où 23% d'entre elles réalisent un EBITDA qui se situe en dessous du seuil critique de 50 000 francs.

Personne de contact: [Sven Weder](#)

4.5 Formation

4.5.1 Formation de base et nouveautés dans la LPMéd

pharmaSuisse s'investit à plusieurs niveaux pour que les pharmaciens de tout âge bénéficient de formations actuelles et scientifiques qui tiennent compte des besoins des patients mais aussi du système de santé. Dans le groupe de travail «Année d'assistantat et stage d'initiation» (AGAF), pharmaSuisse assure le lien entre les universités et les formateurs de la pharmacie.

La loi sur les professions médicales a été révisée en mars 2015. Cette révision apporte des changements importants pour les pharmaciens. Dans la formation de base, il sera introduit des nouveautés fondamentales dans la mesure où les pharmaciens se verront confier des compétences supplémentaires. Ceci inclut la vaccination en pharmacie et des connaissances de base appropriées en matière de diagnostic et de traitement des troubles de la santé et des maladies fréquents. Tous les pharmaciens qui souhaitent fournir ces prestations doivent acquérir ces compétences – soit pendant les études universitaires soit à l'occasion d'une formation postgrade spécifique.

La société faîtière participe entre autres aussi à l'élaboration du catalogue des objectifs de formation pour les études en pharmacie et soutient les universités dans la partie pratique de la formation, à savoir l'année d'assistantat. Les nouvelles compétences octroyées par la LPMéd ont déjà été intégrées dans le catalogue des objectifs de formation élaboré l'année dernière. Les universités vont donc pouvoir introduire ces objectifs dans leur curriculum.

Une autre nouveauté concerne l'ancien exercice de la profession de pharmacien à titre indépendant. Désormais, les pharmaciens devront être au bénéfice d'un titre postgrade fédéral pour pouvoir exercer leur profession à titre d'activité économique privée, sous leur propre responsabilité professionnelle. Cet article 37 de la LPMéd devrait entrer en vigueur en été 2017.

En 2015, 354 étudiants ont débuté leurs études en pharmacie et 176 étudiants ont obtenu leur diplôme fédéral de pharmacie.

Personnes de contact:

[Maria-Giovanna Serratore, responsable du projet Formation de base](#)

[Sheila Bächler, secrétariat](#)

4.5.2 FPH Officine: formation postgrade et formation continue

La société de discipline FPH Officine est indépendante de pharmaSuisse dans sa prise de décision. Elle se compose de six membres (composition: page 58) qui sont également membres des différentes sous-commissions. La société faîtière pharmaSuisse soutient le travail de la FPH Officine à plusieurs niveaux, mais pharmaSuisse ne dispose d'aucun droit de vote ou droit de veto.

La FPH Officine a entre autres pour mission de contrôler le respect de l'obligation de formation continue pour les porteurs de titre, d'élaborer des règlements et de prendre position sur les demandes concernant la formation postgrade et continue.

La FPH Officine se compose des organes suivants:

→ **La sous-commission pour la formation postgrade (AWB)** (composition: page 58) est responsable de la qualité et de l'optimisation du contenu des cours de formation postgrade en pharmacie d'officine.

→ **Le comité de validation (VA)** (composition: page 58) étudie les demandes d'accréditation de manifestations de formation continue et soumet sa proposition à la FPH Officine.

→ **La commission d'examen (CE)** (composition: page 59) est responsable de la conception et de l'organisation de l'examen de spécialiste ainsi que de l'évaluation des travaux de diplôme.

La société de discipline FPH Officine dispose de deux représentants au sein de la commission pour la formation postgrade et continue (CFPC). La CFPC (composition: page 53) se prononce entre autres sur la reconnaissance d'établissements de formation postgrade, l'admission à l'examen de spécialiste, ainsi que l'attribution de titres de formation postgrade et de certificats de formation complémentaire.

Personne de contact: [Irmgard Schmitt-Koopmann](#)

4.5.3 E-learning

La plateforme e-learning [pharmAcademy](#) est de plus en plus appréciée. Grâce aux réactions des utilisateurs, pharmaSuisse a pu développer la plateforme et améliorer sa convivialité. Un nombre toujours plus important de cours sont proposés en ligne. Mis à part les cours de base et update des cercles de qualité (cinq cours en tout), 300 utilisateurs ont pu suivre des parties de la formation complémentaire FPH Vaccination et prélèvements sanguins sur la plateforme e-learning. Il s'agit des cours préparatoires au cours présentiel «Vaccination» (étude des documents de l'OFSP et test d'entrée), des questions de politique professionnelle du cours «Vaccination», ainsi que des applications telles que viavac et [www.mesvaccins.ch](#). Le cours théorique sur les techniques d'injection est aussi proposé sous forme de cours e-learning. Il faut réussir cet e-learning pour être admis au cours présentiel «Techniques d'injection et de prélèvements sanguins».

Le cours préparatoire à la campagne pilote «Non au cancer du côlon» de 2015 a également été proposé sur [pharmAcademy](#). Le module d'introduction II [netCare](#) a été actualisé et à nouveau proposé sous forme de cours e-learning en 2015.

Personne de contact: [Sara Iten](#)

4.5.4 Assistantes en pharmacie CFC

Le nouveau dossier de formation pour la formation professionnelle initiale d'assistante en pharmacie ainsi que la nouvelle base de planification et d'évaluation en officine sont disponibles depuis juin 2015. Le dossier de formation sert de document de travail aux personnes en formation. Toutes les situations y sont désormais présentées par semestre et des exercices sont proposés pour chaque situation. Les deux documents peuvent être imprimés et utilisés sous forme papier ou alors remplis électroniquement.

pharmaSuisse s'efforce toujours de recueillir les réactions des pharmaciens qui exercent afin que la formation des assistantes en pharmacie puisse être adaptée aux exigences du quotidien. Pour les commissions, il est également important de refléter la réalité. Avec d'autres acteurs de la santé, pharmaSuisse défend la qualité de la formation dans les commissions suivantes:

→ La commission Développement professionnel & Qualité des assistants en pharmacie CFC est l'organe commun des partenaires de formation; elle est responsable de l'évolution de la profession et de l'assurance qualité.

→ La commission de surveillance pour les cours interentreprises organise et contrôle les cours des futures assistantes en pharmacie.

Personne de contact: [Sheila Bächler](#)

4.6 Science

4.6.1 Vaccination

Dans le domaine de la vaccination, les choses ont profondément évolué au cours du deuxième semestre 2015. Cinq cantons ont reçu en automne 2015 l'autorisation pour vacciner sans ordonnance en pharmacie. Dans les cantons de Berne, Fribourg, Neuchâtel, Soleure et Zurich, des pharmaciens spécialement formés peuvent donc vacciner pour autant que la pharmacie et le pharmacien disposent d'une autorisation cantonale. Par ailleurs, pharmaSuisse a informé les responsables politiques dans le but de promouvoir la vaccination en pharmacie. 397 pharmaciens ont obtenu le certificat de formation complémentaire Vaccination et prélèvements sanguins à la fin de l'année 2015 – 405 autres suivent actuellement la formation. pharmaSuisse a organisé 9 cours de vaccination (6 en Suisse alémanique, 3 en Suisse romande) et 11 cours d'injection (8 en Suisse alémanique et 3 en Suisse romande). Pour la formation continue, les titulaires du certificat pouvaient choisir entre 4 cours de mise à jour Vaccination et 11 cours de mise à jour Techniques d'injection (5 en Suisse alémanique et 6 en Suisse romande). Le programme de formation complémentaire a été révisé et a bénéficié d'une nouveauté déterminante avec l'intégration d'un cours e-learning en 2015. Depuis l'année dernière, les contenus en ligne représentent un élément fixe des cours de base «Vaccination» et «Techniques d'injection». La lecture préalable, le test d'entrée et le quiz final du cours de vaccination ainsi que le test d'entrée pour le cours d'injection sont effectués dans ce cadre. A l'occasion de la journée nationale de vaccination contre la grippe du 6 novembre 2015, pharmaSuisse a lancé le site Internet www.vaccinationenpharmacie.ch. Il présente dans quelles pharmacies des adultes en bonne santé peuvent se faire administrer quels vaccins sans rendez-vous. Les pharmaciens peuvent saisir eux-mêmes sur la plateforme les vaccinations qu'ils proposent dans leur pharmacie.

En 2015, pharmaSuisse a en outre consolidé la collaboration entre experts et responsables pour les indispensables outils électroniques viavac/InfoVac/mesvaccins.ch. Cette bonne collaboration renforce d'une part la position des pharmaciens dans le domaine de la vaccination et permet d'autre part à pharmaSuisse d'adapter au mieux les outils électroniques aux besoins des pharmaciens. La base de données viavac a ainsi été développée – comme chaque année – pour répondre à ces besoins. Enfin, pharmaSuisse a poursuivi sa participation active à la stratégie nationale de vaccination (SNV) et à la stratégie nationale de prévention de la grippe saisonnière (GRIPS) de l'OFSP.

Personnes de contact:

[Danielle Stegmann, responsable du projet Vaccination en pharmacie](#)

[Claudine Leuthold, contenus des cours et sources d'information](#)

4.6.2 pharmActuel: symposium, conférences régionales et cahiers

Les [offres pharmActuel](#) permettent aux pharmaciens de couvrir une grande partie de leur obligation de formation continue FPH. Le symposium pharmActuel de 2015 a connu un succès sans précédent: plus de 580 pharmaciens – record battu! – de toute la Suisse ont assisté aux conférences sur les «Red Flags – Triage en pharmacie». Le symposium pharmActuel 2016 aura lieu le dimanche 20 novembre au Kultur Casino de Berne sur le thème suivant: «Red Flags II: encore davantage de triage».

1804 pharmaciens (augmentation de 8% par rapport à 2014) de toute la Suisse ont en outre participé aux 30 conférences régionales pharmActuel sur différents thèmes en rapport avec la pratique officinale. Les cahiers pharmActuel envoyés aux 1600 abonnés ont traité des sujets suivants: la médecine reproductive, le dopage dans le sport, les petites aides utiles pour le triage, le diabète sucré de type 2, l'asthme bronchique et la vaccination en pharmacie.

Personnes de contact:

[Cécile Minder, responsable de produit](#)

[Ariane Winzenried, secrétariat](#)

4.6.3 Centre scientifique WIZE

Le centre scientifique ([WIZE](#)) a répondu à 1232 demandes en 2015. Elles portaient le plus souvent sur la galénique, les traitements et les sources d'approvisionnement. Le pharmaJournal publie tous les mois un article sur des questions intéressantes sous la rubrique «La WIZE vous répond». Les pharmacies affiliées à pharmaSuisse peuvent appeler la WIZE gratuitement du lundi au vendredi, de 08h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00.

Personne de contact: [Aurélie Jaquet](#)

4.6.4 pharmaDigest®

La [base de données en ligne pharmaDigest®](#) permet aux pharmaciens d'approfondir et d'élargir leurs connaissances de façon ciblée et sans perdre de temps. Les abonnés ont accès à 600 thèmes pertinents pour les pharmaciens. 80 nouveaux articles et près de 250 actualisations sont publiés tous les ans. Quatre questionnaires mis en ligne chaque année permettent aux abonnés d'obtenir 42 points FPH. Une newsletter envoyée par mail informe les abonnés sur les nouveautés. En 2015, pharmaDigest® a fêté ses 20 ans en proposant une offre «20e anniversaire de pharmaDigest®, 20% de rabais» aux pharmaciens non abonnés. Pour les abonnés, l'offre «Parrainage» permet d'être abonné gratuitement à l'Index Nominun pendant un an. L'offre court jusqu'à la fin de l'année 2016.

Personne de contact: [Cristina Cerise](#)

4.6.5 evidisBasic

Fin 2015, [evidisBasic](#), le système d'alerte et d'information sur les médicaments, comprenait déjà 285 substances. De nouvelles substances sont régulièrement ajoutées et celles qui s'y trouvent déjà sont régulièrement actualisées. Les fournisseurs suivants ont déjà intégré evidisBasic dans leurs logiciels: TriaPharm® – HCI Solutions, ProPharma, Pharmatic (via PharmaGenius), Pharma-soft, Unilog, pharma4.net – DAUF, CSE. Les pharmacies qui disposent de leurs systèmes peuvent donc s'abonner à evidisBasic et l'utiliser.

Personne de contact: [Stephanie Vollenweider](#)

4.6.6 pharManuel

La 24^e édition du [pharManuel](#), le Manuel pratique du pharmacien suisse, est parue en décembre 2015 à 5300 exemplaires allemands et français. Hormis les chapitres traditionnels comme les conseils pharmaceutiques, il aborde de nouveaux sujets tels que l'analyse de médication en pharmacie d'officine, le burnout, les conseils pour l'allaitement ainsi que les formules magistrales posant problème lors de la fabrication de gélules.

Personne de contact: [Jeannette Dommer Schwaller](#)

4.6.7 Contraception d'urgence

Le département PHQ s'occupe de la question de la contraception d'urgence. En tant que membre du groupe interdisciplinaire d'expert-e-s en contraception d'urgence (IENK), il a principalement dû accompagner le delisting d'ellaOne dans le domaine des médicaments disponibles sans ordonnance et la publication de la brochure «Sexe, etc.» par Santé Sexuelle Suisse, puis actualiser les documents de conseil et d'information.

Personne de contact: [Cristina Cerise](#)

4.6.8 Santé Publique (y compris NCD)

Malgré les progrès dans le domaine de la santé, les maladies non transmissibles (en anglais: non-communicable diseases, ou NCD) telles que le cancer, le diabète, les maladies cardiovasculaires, les maladies chroniques des voies respiratoires et les maladies musculo-squelettiques ne cessent d'augmenter. En novembre 2013, le «Dialogue Politique nationale suisse de la santé» a donc eu l'idée d'élaborer avec ses partenaires une «Stratégie nationale de prévention des maladies non transmissibles» et confié à l'OFSP le développement de la stratégie.

pharmaSuisse était représentée dans l'un des deux groupes de travail interprofessionnels et a aussi soutenu l'OFSP au niveau rédactionnel. Ceci a permis de positionner les pharmacies comme partenaires importants dans le domaine de la prévention. La stratégie développée propose un cadre cohérent sur lequel les acteurs de la santé peuvent se reposer pour agir. Il sera présenté au Conseil fédéral au printemps 2016. Il faudra ensuite mettre sur pied des mesures concrètes pour réduire la fréquence des maladies non transmissibles et toutes les conséquences que cela implique.

Personne de contact: [Markus Gasteiger](#)

4.6.9 Index Nominum

Un client vous apporte une ordonnance pour des médicaments étrangers? Un médicament n'est plus commercialisé mais peut-être disponible à l'étranger? Quel fabricant propose le médicament recherché? La base de données en ligne Index Nominum répond à ces questions et à de nombreuses autres. La base de données internationale pour les substances actives, noms commerciaux, synonymes, structures chimiques, classes thérapeutiques, etc. couvre plus de 175 pays.

En collaboration avec le Deutscher Apothekerverlag (DAV), pharmaSuisse vend ces données scientifiques aux membres de pharmaSuisse en Suisse. Elle participe en outre à la vente aux clients du monde entier à travers le DAV. De son côté, le DAV vend les données et bases de données à des clients du monde entier. Il peut s'agir de pharmaciens, médecins, hôpitaux, institutions de santé, universités et autorités de santé. Le DAV vend également des licences aux grandes entreprises et fabricants de bases de données. En prévision de la vaccination en pharmacie, il a été décidé en 2015 d'intégrer dans la base de données les vaccins disponibles en Suisse et en Allemagne.

Personne de contact: [Gabriela Zbinden](#)

4.7 Qualité

4.7.1 QMS-Pharmacie et ISO 9001 QMS Pharma

L'ancien programme QMS-Pharmacie a été entièrement remplacé en 2015 par le nouveau système ISO 9001 QMS Pharma. Les pharmacies QMS ont pu bénéficier de conditions spéciales pour la transition vers le nouveau système. 102 pharmacies pionnières se sont inscrites à la première vague de certification 2015 et obtiendront leur certificat ISO 9001 au début de l'année 2016.

Le nouveau système convient à toutes les pharmacies d'officine, quelles que soient leur taille et leur forme d'organisation. Les pharmacies engagées sont intégrées dans un collectif et accompagnées progressivement dans la mise en place du QMS. Le prix est lui aussi plus avantageux par rapport à l'ancien programme. Le comité de pilotage ISO 9001 QMS Pharma équitablement composé valide le programme et s'assure que les améliorations soient constamment mises en œuvre.

En France, 2200 pharmacies participaient au printemps 2015 au programme ISO 9001 QMS Pharma français «Pharma Système Qualité». Chacune d'entre elles verse une licence à pharmaSuisse.

Personne de contact: [Eva von Wartburg](#), responsable ISO 9001 QMS Pharma

4.7.2 QualiCCare

pharmaSuisse est membre de l'association QualiCCare créée à l'initiative de la Confédération dans le but d'améliorer la prise en charge interdisciplinaire des malades chroniques. Jusqu'à présent, l'association se dédiait principalement aux patients diabétiques. En 2015, l'accent a été mis sur la bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO). Cependant, la vaccination ciblée de personnes à risque n'a pas pu être résolue en raison des exigences données par la loi sur la protection des données. Un instrument d'évaluation de la BPCO est en passe d'être évalué par un groupe d'experts de QualiCCare. Un projet concernant la prise en charge interprofessionnelle de patients polymorbides a été proposé au comité et sera développé en 2016. QualiCCare étudie également la possibilité d'étendre ses activités dans le cadre de la prévention et de la Stratégie NCD de la Confédération.

Personne de contact: [Dominique Jordan](#)

4.7.3 Qualité du travail en laboratoire

pharmaSuisse s'investit toujours dans différents groupes et institutions qui contribuent à la sécurité et à la qualité du travail en laboratoire:

- **QUALAB**, Commission suisse pour l'assurance de qualité dans le laboratoire médical
- **ASSM**, Commission de formation postgraduée pour chefs de laboratoires
- **USML**, Union suisse de médecine de laboratoire

Personne de contact: [Andreas U. Schmid](#)

4.8 Collaboration interprofessionnelle

4.8.1 netCare

En 2015, [netCare](#) a été introduite comme prestation suite à la phase pilote. Les pharmacies qui y ont participé ont pu profiter de leur expérience et ont proposé cette prestation plus souvent. Environ 30 autres pharmacies ont décidé d'introduire netCare et se trouvent actuellement en phase d'implémentation. Fin 2015, 169 pharmacies proposaient la prestation netCare.

Les cours netCare ont été bien suivis, à la fois par des pharmaciens qui proposent désormais cette prestation et par des pharmaciens qui veulent rafraîchir leurs connaissances. Un nouvel algorithme a été introduit au cours du deuxième semestre. Par ailleurs, pharmaSuisse a publié la première partie de l'étude netCare organisée à l'occasion de la phase pilote. netCare sera encore développé en 2016 et adapté aux besoins des membres ainsi que du système de santé. En 2016, la caisse-maladie Swica prévoit d'introduire un nouveau modèle d'assurance Favorit Medpharm qui repose sur la prestation netCare. Il sera intéressant d'observer son évolution.

Personne de contact: [Pina Erni](#)

4.8.2 Cercles de qualité médecins-pharmaciens

Quiconque veut travailler avec des médecins doit disposer de compétences élevées et pouvoir les afficher. Les cours des cercles de qualité permettent précisément d'élargir ces compétences et de les afficher. 414 pharmaciens ont participé aux dix cours de base et cours update organisés en 2015. De nombreux pharmaciens suivent les cours pour leur formation continue personnelle. Ils leur permettent toutefois aussi de conseiller les médecins qui participent aux [cercles de qualité](#) pour améliorer leurs pratiques de prescription.

Personnes de contact:

[Chantal Rümбели](#), co-responsable de projet

[Gabriella Schiffmann](#), co-responsable de projet

4.8.3 Assistance pharmaceutique de homes

En 2015, pharmaSuisse a organisé comme chaque année une formation pour les pharmaciens qui veulent assurer le suivi pharmaceutique auprès d'institutions du système de santé. Cette année, le cours a été suivi par 23 pharmaciens, dont certains exercent déjà cette activité.

Actuellement, seuls les cantons de Fribourg, de Vaud et du Valais disposent de projets d'assistance pharmaceutique d'institutions du système de santé. En Suisse alémanique, il existe des exigences cantonales spécifiques. La collaboration des pharmaciens comme par exemple dans les cantons de Zurich ou d'Argovie réduit la charge de travail et augmente la qualité et la rapidité des procédures dans les institutions.

pharmaSuisse est volontiers prête à offrir ses conseils et son soutien.

Personne de contact: [Martine Ruggli](#)

4.9 Communication et campagnes

4.9.1 Publications, travail médiatique, Internet et matériel

4.9.1.1 pharmaJournal

Sous la direction de Thierry Philbet, le Journal Suisse de Pharmacie est devenu un média largement reconnu. Il fournit des informations actuelles et pertinentes sur la pharmacie et la médecine, la politique de santé, l'économie et sur les pharmaciens d'autres pays. Le pharmaJournal sert aussi d'outil de communication entre la société faîtière et ses membres. Les comptes rendus détaillés des assemblées des délégués occupent une place importante dans ce domaine.

Le pharmaJournal a traité des sujets importants suivants en 2015: la révision LPMéd, la vaccination en pharmacie, la sécurité aux interfaces, le nouveau programme de gestion de la qualité ISO 9001 QMS Pharma et le cannabis comme produit thérapeutique. Sous la rubrique «Pharmacie et médecine», le pharmaJournal a lancé une nouvelle série d'articles sur les problèmes de fabrication.

Statistiquement, le nombre d'offres d'emploi a de nouveau baissé en 2015.

Année	Pages de rédaction	Nombre d'annonces	dont publicités pour des produits	dont offres et demandes d'emploi
2015	667	228	160	68
2014	653	228	128	100
2013	655	386	255	131
2012	664	481	335	146
2011	653	523	312	211
2010	645	611	367	244
2009	656	559	327	232

Personne de contact: [Thierry Philbet](#), rédacteur en chef

4.9.1.2 pharma30, rapport annuel, brochure statistique

La publication mensuelle [pharma30](#) permet à pharmaSuisse d'informer les gérants de pharmacie sur les activités du siège, les décisions politiques, les campagnes, les nouveautés juridiques et les changements au niveau des médicaments. Dix éditions ont été publiées en 2015.

Le présent rapport statutaire est le [rapport d'activité](#) de la société faîtière. Il s'adresse à tous les membres. Il est généralement publié sur le domaine protégé du site Internet en juin, après l'assemblée des délégués.

Le [rapport annuel](#) s'adresse non seulement aux membres mais aussi au public et plus particulièrement aux médias et aux responsables politiques. En 2015, le rapport annuel est paru sous une nouvelle forme. Tous les membres ont reçu la publication sous forme imprimée. Le rapport annuel doit servir de brochure d'image aux pharmacies et leur permettre de présenter les prestations indispensables qu'ils fournissent à la population. Jusqu'en 2014, le rapport annuel était uniquement tiré à quelques exemplaires et envoyé principalement sous forme électronique.

En 2015, pharmaSuisse a publié pour la deuxième fois la brochure [«Pharmacies suisses. Envie de jeter un coup d'œil derrière les coulisses?»](#). Cette brochure qui paraît tous les ans présente différents aspects économiques confirmés par des chiffres pertinents, explique quel est le rôle des pharmacies dans le système suisse de santé, présente le parcours des pharmaciens pour obtenir les qualifications professionnelles requises et montre à quoi pourrait ressembler la pharmacie du futur.

Personne de contact: [Rahel Rohrer](#)

4.9.1.3 **astreaPHARMACIE**

A travers le magazine pour clients [astreaPHARMACIE](#), pharmaSuisse informe les clients sur différents sujets de santé ainsi que sur les offres et prestations correspondantes des pharmacies. La société faîtière, qui a confié la conception du magazine à l'agence HCG, fournit toujours trois pages qui abordent des thèmes liés à la politique de santé ou des sujets qui renforcent l'image positive des pharmaciens. Durant l'exercice sous revue, le layout a été reconçu et mis en œuvre début 2016.

En 2015, les publicités ont généré un chiffre d'affaires de CHF 1 811 602.–. 945 426 exemplaires du magazine ont été vendus.

Personne de contact: [Rahel Rohrer](#)

4.9.1.4 **Travail médiatique et dosis**

100 jours après son entrée en fonction, le nouveau président de pharmaSuisse a convié, au printemps, les journalistes de tout le pays à une conférence de presse suivie de la visite d'une pharmacie. Il leur a proposé un aperçu des sujets brûlants dans le système de santé – à savoir les lois, les compétences et les coûts. Les demandes des journalistes ont souvent tourné autour de ces questions cette année. La situation économique des pharmacies, la vaccination, la prestation net-Care, ainsi que l'évolution des différents groupes de médicaments (entre autres ritaline, benzodiazépines, viagra, contraception) les ont toutefois aussi intéressés. La société faîtière a publié neuf (année précédente: douze) [communiqués de presse](#). Une [revue de presse](#) actualisée tous les jours est disponible sur le domaine protégé du site Internet de pharmaSuisse.

Avec le magazine [dosis](#), pharmaSuisse a toujours informé les responsables politiques, les médias et les partenaires de la santé sur des sujets importants qui touchent directement les pharmaciens afin de leur fournir de bonnes bases de discussion et de décision. Les quatre éditions publiées en 2015 portaient les titres suivants: «Maladie chronique maîtrisée – grâce à la prise en charge en pharmacie», «eHealth maintenant! Pour que mon médecin sache ce qu'il doit savoir», «La pharmacie dans l'évolution de la santé publique» et «Éviter les expériences dangereuses au détriment de la sécurité des patients».

Personnes de contact:

[Stephanie Balliana-Rohrer](#), responsable Communication

[Tanja Aebli](#), responsable dosis

[Thierry Philbet](#), porte-parole pour la Suisse romande

4.9.1.5 **Internet et réseaux sociaux**

A l'avenir, pharmaSuisse se concentrera encore davantage sur les informations cross-média. La planification d'un nouveau site Internet interactif a débuté en 2014. Il sera complètement restructuré et proposera une nouvelle mise en page, ainsi qu'une navigation et technologie conviviales. Le nouveau site Internet www.pharmaSuisse.org sera mis en ligne en automne 2016. pharmaSuisse est également présente sur les réseaux sociaux les plus importants, tels que Facebook, Twitter et Youtube.

Personnes de contact:

[Daniela Stebler](#), responsable Web

[Silvan Getzmann](#), responsable Réseaux sociaux

4.9.1.6 Imprimés, images et graphiques

pharmaSuisse met à la disposition de ses membres différents dépliants et modèles d'impression, ainsi que des images et des graphiques. Les membres peuvent utiliser gratuitement une partie de ce matériel pour leur propre communication.

Personne de contact: [Patricia Reichen](#)

4.9.2 Conseils en communication

Nos membres ainsi que les présidents des sociétés cantonales de pharmacie bénéficient de conseils professionnels en matière de communication, en particulier concernant les relations avec les médias. A l'occasion d'une réunion des délégués chargés des relations publiques, 20 chargés de relations publiques et représentants de l'assemblée des délégués ont pu participer à un workshop d'une demi-journée au cours duquel ils ont pu s'entraîner à la prise de parole sous la direction compétente du journaliste et conseiller en communication Steffen Lukesch et son équipe.

Personne de contact: [Stephanie Balliana-Rohrer](#)

4.9.3 Campagnes et projets

4.9.3.1 Vaccination en pharmacie

En automne, les pharmaciens des cinq premiers cantons ont été autorisés à vacciner sous certaines conditions sans disposer d'une ordonnance (voir point 4.6.1 Vaccination). A cette occasion, il a été créé du nouveau matériel de promotion pour les cantons concernés: «Prenez l'épidémie de vitesse: vaccinez-vous en pharmacie» et «La grippe s'invite sans rendez-vous». Il a également été décidé d'innover dans le choix de la mise en page: tous les membres actifs ont ainsi pu participer à une enquête pour désigner leur favori. En plus du matériel de promotion, il a été décidé de lancer la plateforme www.vaccinationenpharmacie.ch. Le principal objectif de ce site Internet est de faciliter l'accès du public aux pharmacies qui proposent des vaccinations. Toutes les pharmacies peuvent s'inscrire sur le site, même si elles proposent uniquement des conseils de vaccination.

Personne de contact: [Danijela Preradovic](#)

4.9.3.2 Campagne de dépistage du cancer du côlon: campagne pilote

La campagne de pharmaSuisse «50 ans et plus: dépistage du cancer du côlon» à laquelle ont participé 771 pharmacies membres du 1^{er} mars au 16 avril 2016 a été testée en automne 2015 sous forme de campagne-pilote dans 31 pharmacies de Suisse centrale et du Valais. L'objectif était de sensibiliser les groupes à risque au cancer du côlon et de leur proposer un accès facile aux examens de dépistage. Les réactions des clients et des équipes de pharmacie ont été en grande majorité positives.

Personne de contact: [Daniela Stebler](#)

4.9.3.3 Entretien de polymédication

Depuis février 2015, les pharmacies disposent de nouveau matériel d'information et de promotion pour l'entretien de polymédication (PMC). L'objectif est de faire connaître cette prestation à la population, mais aussi d'améliorer l'efficacité et la sécurité des traitements. Il est essentiel d'impliquer toute l'équipe de pharmacie pour promouvoir l'entretien de polymédication auprès de la clientèle. Une formation pour toute l'équipe de pharmacie, un film d'animation et un film de formation présenteront tous les aspects de cette prestation. De nouveaux outils, tels qu'un algorithme à insérer dans la poche de la blouse de pharmacie, serviront d'aide pour les activités quotidiennes en officine. Du matériel POS attrayant sera également fourni aux pharmacies.

Personne de contact: [Daniela Stebler](#)

4.9.3.4 Moniteur des pharmacies

La population suisse apprécie la rapidité, la facilité d'accès, la compétence et la fiabilité des pharmacies. Elles sont donc de plus en plus perçues comme une porte d'entrée dans le système de santé. Des prestations simples comme la vaccination, la prise de tension ou la mesure du taux de cholestérol deviennent de ce fait de plus en plus intéressantes pour les clients. Voici ce que révèle le Moniteur des pharmacies 2015, une enquête représentative auprès de la population pour laquelle l'Institut de recherches gfs.bern a interrogé 1212 personnes dans toute la Suisse sur mandat de la Société Suisse des Pharmaciens.

Personnes de contact: [Stephanie Balliana-Rohrer](#)

4.9.3.5 Semaine d'action Sécurité des patients

La Fondation Sécurité des patients Suisse veut sensibiliser la population à la sécurité des patients. La première semaine d'action nationale a été organisée en septembre 2015. pharmaSuisse a proposé une affiche et un dépliant d'information aux pharmacies qui voulaient promouvoir la sécurité des patients à cette occasion.

Personnes de contact: [Stephanie Balliana-Rohrer](#)

4.10 Service juridique

En 2014, le [service juridique](#) a répondu à différentes questions juridiques provenant de plusieurs départements et du comité. Le commerce d'envoi postal, la rédaction de prises de position à l'intention des autorités, le soutien aux autorités cantonales dans la révision des lois cantonales sur la santé, le contrôle et la rédaction de contrats et de règlements internes, les instructions et la coordination avec les avocats externes, ainsi que la demande d'avis juridiques ont constitué les autres points forts.

L'état-major Droit & Réglementations a aussi répondu une fois de plus aux nombreuses questions juridiques de membres et de tiers (surtout assistantes en pharmacie et pharmaciens étrangers). La majorité des demandes avaient trait au droit du travail et au droit de la santé.

Les demandes des membres ont porté principalement sur les questions juridiques suivantes:

- Loi sur le travail
- Loi sur l'assurance maladie, en particulier RBP
- Ordonnances (validité, génériques)
- Importation et exportation de médicaments et de compléments alimentaires, envois (autorisations)
- Fabrication (contrôle des risques, autorisations)
- Pharmacie (cessation d'activité, remplacements, utilisation off-label)
- Loi sur les produits chimiques
- Loi sur les stupéfiants
- Protection des données (cessation d'activité, obligation de fournir des informations aux assureurs)

Les demandes de tiers portaient principalement sur le droit du travail et la reconnaissance de diplôme.

Personne de contact: [Ivo Bühler](#)

4.10.1 Forum Éthique

L'éthique doit représenter le fondement de la nouvelle orientation stratégique de pharmaSuisse. Pour pouvoir mener un dialogue éthique structuré, l'assemblée des délégués de pharmaSuisse a accepté en juin 2015 de créer un Forum Éthique. Il devra élaborer un code éthique et notamment créer pour les membres des documents d'orientation sur des questions éthiques fondamentales dans le quotidien professionnel.

Personne de contact: [Sibylle Hauswirth-Bachmann](#)

4.11 Administration

Les collaboratrices du service d'administration s'assurent entre autres que les différentes questions des membres, des médias, des clients ou des partenaires sont transmises au service compétent afin que chacun obtienne rapidement ce dont il a besoin. Elles garantissent en outre la bonne organisation des assemblées des délégués et de l'assemblée générale et accompagnent les visiteurs au siège.

Personnes de contact: [Ursula Streit et Noëmi Gilgen](#)

4.12 Service des membres

Le service des membres réunit l'ensemble des données essentielles des membres de pharmaSuisse. Les membres et les pharmacies affiliées s'adressent en particulier à ce service lors d'affiliation, de changement de catégorie de membre, de résiliation, mais aussi lors de changement de gérant ou de changement d'adresse.

Personne de contact: [Lucia Russo](#)

5. Organes nationaux dans lesquels nous nous engageons

Toute profession qui veut se faire une place dans le système de santé suisse d'une grande complexité doit s'investir à plusieurs niveaux. pharmaSuisse collabore donc avec différents offices au niveau fédéral et cantonal, mais aussi avec des associations professionnelles, des ligues de la santé ainsi que d'autres organisations de la santé. Parallèlement, la société faïtière défend les intérêts de la pharmacie dans les principaux organes de politique sanitaire. Sans oublier la collaboration internationale.

5.1 Politique de santé

5.1.1 Commission fédérale des médicaments

Les procédures ont été adaptées en 2015: le contrôle du prix des médicaments de la liste des spécialités s'effectue toujours tous les trois ans. Désormais, il sera toutefois réalisé par classe thérapeutique et non plus selon l'année d'admission du médicament dans la liste des spécialités. Trois groupes thérapeutiques ont été définis – le prix du premier groupe sera contrôlé en 2017.

Étant donné que le Conseil fédéral demande lui aussi davantage de transparence dans les décisions, l'OFSP publie désormais toujours une base de décision pour les nouvelles admissions, l'extension des indications ou les modifications de la limitation. La Commission fédérale des médicaments (CFM) essaie également d'affiner ses décisions grâce à une évaluation de l'utilité des nouveaux médicaments admis. Le schéma d'évaluation nécessite encore des adaptations, mais contribuera à la transparence des décisions.

Personne de contact: [Martine Ruggli](#)

5.1.2 Commission fédérale des prestations générales et des principes

En 2015, la Commission fédérale des prestations générales et des principes (CFPP) a entre autres fixé les critères à remplir pour faire rembourser les prestations de la médecine complémentaire par l'assurance obligatoire des soins (AOS). Les tests prénataux non invasifs ont été un autre sujet important.

Différentes professions telles que les sage-femmes ou les logopèdes ont aussi déposé une demande pour étendre leur catalogue de prestations remboursées par l'AOS.

Personne de contact: [Martine Ruggli](#)

5.1.3 Commission des professions médicales, section Formation postgrade

Marcel Mesnil, le représentant de la pharmacie au sein de la section Formation postgrade, a été réélu pour un mandat supplémentaire. En 2015, elle a planifié l'accréditation non encore effectuée des établissements de formation postgrade et la prochaine réaccréditation de toutes les formations postgrades des professions médicales. Plusieurs réflexions de fond ont été nécessaires pour définir la plus-value si possible mesurable des formations postgrades ainsi que leurs critères d'accréditation. Les membres de la Commission des professions médicales (MeBeKo) devront fournir un énorme travail. Une bonne planification et répartition sera donc nécessaire.

Le secrétariat de la MeBeKo s'occupe également de la reconnaissance des diplômes et des titres de formation postgrade étrangers. Il doit régulièrement juger des cas complexes isolés.

Personne de contact: [Marcel Mesnil](#)

5.1.4 Commission fédérale des analyses, moyens et appareils

La Commission fédérale des analyses, moyens et appareils (CFAMA) est une commission consultative extra-parlementaire qui soutient le Département fédéral de l'intérieur (DFI) en lui fournissant des recommandations pour ses prises de décision.

En 2015, les deux sous-commissions Analyses ainsi que Moyens et appareils (LiMA) se sont réunies une et deux fois respectivement. L'admission de nouvelles analyses pour le diagnostic prénatal a été recommandée et les positions pour les examens génétiques des maladies rares ont été adaptées. La révision de la LiMA a été annoncée et les sociétés concernées ont été informées des étapes prévues peu avant la fin de l'année. Aucun changement important n'est prévu, mais les chapitres doivent être adaptés à l'état des dernières connaissances. La sous-commission a par ailleurs traité de cinq demandes de nouvelle admission ou de nouvelle réglementation de positions existantes.

Membres jusqu'au 31.12.2015: Andreas U. Schmid comme représentant des pharmaciens et Thomas Strasky comme représentant des services de remise

Personne de contact: [Andreas U. Schmid](#)

5.1.5 Commission suisse de pharmacopée

La Commission suisse de pharmacopée (SPK) s'est réunie une seule fois en décembre 2015. L'adaptation des examens de métaux lourds dans la Pharmacopée européenne a des répercussions sur les neuf monographies suisses, qui seront donc vérifiées. Selon les informations disponibles actuellement, ces nouveautés ne devraient pas avoir de répercussions sur les médicaments à formule.

Le supplément 11.2 de la Ph. Helv. est entré en vigueur au 01.10.2015. A l'occasion des 150 ans de la Ph. Helv., il a été organisé une conférence sur le passé et le futur de la Pharmacopée.

Membres jusqu'au 31.12.2015: Luca Milesi et Andreas U. Schmid pour les pharmaciens d'officine

Personne de contact: [Andreas U. Schmid](#)

5.2 Collaboration avec des sociétés et organisations nationales

5.2.1 Santé Publique Suisse

Santé Publique Suisse, dont pharmaSuisse fait partie du comité central, est un acteur interprofessionnel influent dans le système de santé. En 2015, il a été procédé à de profondes adaptations structurelles, entre autres sur la façon dont la société de médecine sociale et préventive organisera sa formation postgrade à l'avenir. Une nouvelle répartition des rôles a été définie entre le comité central et un conseil scientifique. Avec l'Alliance pour la santé en Suisse, Santé Publique Suisse a pris position sur des sujets politiques actuels dans le système de santé, par exemple à l'occasion du Symposium sur le dossier électronique du patient ou du workshop sur la stratégie NCD.

Personne de contact: [Marcel Mesnil](#)

5.2.2 Entente pour un système de santé libéral

La nouvelle votation sur la caisse unique a permis en 2014 de mener des discussions importantes sur le rôle des assureurs ainsi que sur les réformes nécessaires dans le système d'incitation de notre système de santé. Ceci a motivé pharmaSuisse à collaborer avec différentes associations et professions de la santé au sein de l'«Entente pour un système de santé libéral». Leur objectif commun est d'éliminer les fausses incitations dans la mesure où la chasse aux bons risques ou la recherche de la prime la meilleure marché nuisent à la qualité et à la continuité. Il faut plutôt maintenir un système libéral, mais créer des incitations qui favorisent la continuité, la qualité et l'innovation – pour le bien de la communauté. pharmaSuisse est représentée par Fabian Vaucher dans le comité et Marcel Mesnil dans la commission de rédaction. En 2015, le cercle des membres s'est fortement élargi. L'organe opérationnel est la «commission de rédaction» qui peut prendre position rapidement et en toute indépendance sur des sujets politiques actuels dans le cadre de l'orientation définie par le comité. Les activités politiques portent leurs premiers fruits. Plusieurs objectifs partiels ont été fixés pour aborder le thème de la réforme nécessaire de l'assurance-maladie. Il s'agit de la «paix tarifaire» ou de la «concurrence axée sur la qualité» qui occuperont l'Entente encore en 2016.

Personne de contact: [Marcel Mesnil](#)

5.2.3 Plateforme «Interprofessionnalité» de Médecins de famille Suisse

Suite à la création d'un groupe de travail Interprofessionnalité à l'initiative de Médecins de famille Suisse (voir rapport annuel 2014), dans lequel pharmaSuisse est représenté par Marcel Mesnil, une plateforme s'est constituée et a débuté ses travaux. La qualité des rapports et la confiance mutuelle entre les professions représentées sont très élevées et continuent de croître. En 2015, il a été discuté des missions et de la forme d'organisation et apporté des précisions. Une demande pour la fondation d'une société est disponible pour 2016.

Personne de contact: [Marcel Mesnil](#)

5.2.4 Tox Info Suisse

Le Centre suisse d'information toxicologique (CSIT) a été créé il y a près de 50 ans. Cette fondation privée créée en 1966 par la Société Suisse des Pharmaciens ne poursuit pas de but lucratif et repose sur un partenariat public-privé qui a fait ses preuves. Les organismes de soutien sont pharmaSuisse, scienceindustries, santésuisse, la SUVA et la FMH. Des contrats de prestations ont été conclus avec les cantons, l'OFSP, Swissmedic et H+. Centre antipoison national assurant une permanence téléphonique d'urgence 145, Tox Info Suisse a renforcé son activité principale dans le soutien aux patients et aux professionnels de santé. Tox Info Suisse joue un rôle prédominant dans la prévention des intoxications en diffusant régulièrement des communiqués de presse sur le sujet. En temps opportun pour célébrer ses 50 ans d'existence, la fondation Tox Info Suisse lance son «app en cas d'urgence», mise au point avec le soutien de l'Office fédéral de la santé publique. Les travaux de préparation du jubilé se sont déroulés tout au long de l'année 2015. La fête aura lieu le jeudi 31 mars 2016 dans la salle des fêtes du restaurant Aura (alte Börse) à Zurich.

Personne de contact: [Dominique Jordan, conseil de fondation](#)

5.2.5 Union suisse des professions libérales

L'[Union suisse des professions libérales](#) (USPL) représente les intérêts de 16 associations professionnelles regroupant quelque 85 000 membres. Sur le plan politique, elle représente les intérêts des professions libérales et prend position sur des projets de loi qui les concernent. pharmaSuisse est représentée au comité de l'USPL.

L'Union veut renforcer les professions libérales et poursuit les objectifs suivants:

- Meilleure prise en considération des besoins des professions libérales dans les questions de formation
- Renforcement du secret professionnel
- Égalité de traitement avec les prestataires de l'UE lors de la fourniture de prestations
- Lutte contre la concurrence déloyale des professions libérales par l'État
- Réduction des taxes
- Soulagement administratif

L'Union travaille avec trois groupes de travail spécifiques:

- Groupe de travail «Questions juridiques et financières»
- Groupe de travail «Politique de santé»
- Groupe de travail «Construction»

L'implication des professions libérales dans la stratégie «Santé 2020» de la Confédération et l'organisation de la deuxième Journée des professions libérales avec la participation du conseiller fédéral Alain Berset ont constitué d'autres points forts. Fabian Vaucher a présenté les demandes des pharmaciens à cette occasion.

Personne de contact: [Ivo Bühler](#)

5.3 Organes internationaux

5.3.1 Groupement Pharmaceutique de l'Union Européenne

Les 400 000 membres du Groupement Pharmaceutique de l'Union Européenne (GPUE) ont pour but d'accroître la contribution des pharmaciens à l'efficacité des systèmes de santé et de confier aux pharmacies publiques un rôle plus actif dans les soins médicaux de base.

pharmaSuisse participe au GPUE en tant qu'observateur. Il s'agit là d'une tâche importante qui permet d'identifier suffisamment tôt les tendances internationales. Les problèmes économiques liés à la baisse des prix des médicaments, la pénurie de médicaments, la propriété des pharmacies (trend de la libéralisation) et la traçabilité des médicaments (acte délégué) ont été les thèmes importants en 2015. Dans le même temps, l'élaboration d'un nouveau profil professionnel devient de plus en plus important dans toute l'Europe. La qualité dans les pharmacies ainsi que la cyber-santé restent également des sujets importants.

Les trois groupes du GPUE ont dû se consacrer en priorité aux sujets suivants:

→ **Economics:** la pression économique croissante auxquelles sont confrontées les pharmacies de Suisse et de toute l'Europe a fortement occupé le groupe de travail. La Commission européenne va une nouvelle fois chercher à harmoniser l'accès et les prix des biens et services dans le bloc des 28 pays et encourager la création d'entreprises et stimuler l'économie du partage.

→ **Advisory:** l'évolution de la pharmacie dans tous les pays a été comparée afin de trouver un dénominateur commun. Les discussions se poursuivent – surtout dans les domaines de l'authentification des médicaments (pour la Suisse, le sujet est traité dans le cadre de RefData), de la libéralisation et du comportement vis-à-vis des chaînes, sujet particulièrement sensible pour les pays ayant encore le monopole de distribution par les pharmacies.

→ **Professional Issues:** les principaux sujets traités ont été les nouveaux accords sur le niveau de service et les nouveaux rôles des pharmaciens, l'introduction de la pilule «Ella One», la carte professionnelle.

Personne de contact: [Dominique Jordan](#)

5.3.2 Fédération Internationale Pharmaceutique

La FIP compte 137 organisations membres et est la société faîtière mondiale des pharmaciens. Par sa structure, elle permet aussi bien aux scientifiques qu'aux praticiens de trouver un domaine d'intérêts qui permet de puiser de nouvelles idées à creuser ou de partager avec ses pairs des expériences ou des projets.

En 2015, la FIP a publié les rapports suivants:

- «Advanced Practice and Specialisation in Pharmacy: Global Report»
- «Key findings of the FIP Advanced Practice and Specialisation in Pharmacy: Global Report»
- Global Pharmacy Workforce Intelligence Trends Report | 2015
- Interprofessional Education in a Pharmacy Context: Global Report | 2015

Tous ces rapports sont disponibles sur ce [lien](#). Ils contiennent de nombreuses informations sur les sujets mentionnés qui sont d'une grande importance pour l'évolution de la profession.

Présenté lors du congrès de Düsseldorf, un rapport sur «les différents systèmes de rémunération» pour les pharmacies d'officine et hospitalières à travers le monde est un document de référence puisqu'il est le premier de cette envergure à avoir été initié par la profession. 45 pays ont répondu au questionnaire élaboré par un groupe de travail interne à la FIP (dont Dominique Jordan a également fait partie) et un consortium universitaire garant de la neutralité de l'étude. Le rapport a été présenté lors de la séance du concile en octobre et un exemplaire a été transmis aux associations membres. Il contient également l'étude approfondie de cinq pays (dont la Suisse) et est conclu par neuf messages clés issus des enseignements tirés.

Les préparations pour le 76^e congrès mondial de la pharmacie et des sciences pharmaceutiques qui aura lieu du 28 août au 1^{er} septembre 2016 à Buenos Aires en Argentine a été au centre des travaux 2015 des différents Boards et commissions. Le thème sera: «*Rising to the challenge: reducing the global burden of disease*».

pharmaSuisse encourage vivement ses membres à participer au congrès ainsi qu'à devenir membre individuel de la FIP. C'est à chaque fois une expérience inoubliable.

Personne de contact: [Dominique Jordan](#)

5.3.3 Association pharmaceutique pour l'information

L'Association pharmaceutique pour l'information (API) sert de plateforme d'échange entre les pays de langue allemande. La réunion de 2015 a eu lieu à Vienne, à l'occasion de l'inauguration de la «Maison de la pharmacie». Comme il est de tradition, chaque pays a fait un tour d'horizon des actualités, des projets, des problèmes ainsi que des stratégies spécifiques à chacun depuis la dernière rencontre. Une rencontre avec des représentants de la FIP et du PGEU a également eu lieu afin de discuter des différents trends qui vont être au centre de nos préoccupations futures comme la libéralisation, l'érosion des marges ou les nouvelles missions des pharmaciens et l'adaptation des curricula universitaires.

Personne de contact: [Dominique Jordan](#)

5.3.4 Second Identification Tests Working Party de la Pharmacopée européenne

Le groupe de travail a pour mission de contrôler les deuxièmes séries d'identification des monographies de substance afin que les officines puissent continuer à effectuer des analyses d'identité. Actuellement, ceci est principalement le cas lorsque des analyses ne sont pas compatibles avec les besoins des officines ou en raison de restrictions toxicologiques des réactifs utilisés actuellement, par exemple pour des réactions de couleurs, et qui ne peuvent plus être employés.

Lors de deux séances, le groupe de travail a adopté de premiers projets de monographie pour la publication dans la Pharmeuropa et discuté des réactions sur la question. Les nouveaux tests mettront l'accent sur la chromatographie sur couche mince et les dispositions sur la température de fusion.

Membres Second Identification Tests Working Party (SIT WP) de Suisse (élus jusqu'en 2016): Cornelia Huber, Swissmedic; Carine Golaz, Andreas U. Schmid, pharmaSuisse.

Personne de contact: [Andreas U. Schmid](#)

6. Comptes annuels

[Voir pages 36 à 41 dans le rapport annuel](#)

7. Annexe: ressources humaines

7.1 Organes statutaires

→ Assemblée des délégués (état au 31.12.2015)

Présidence: Fabian Vaucher

Argovie

- Egloff Ursula, Muhen
- Humbel Urs, Dr, Neuenhof
- Korner Lukas, Gränichen

Bâle-Campagne

- Gmünder Urs, Bubendorf
- Liechti Matthias, Reinach

Bâle-Ville

- Isler-Christ Lydia, Bâle
- Erni Pedro, Bâle
- Weiss Andreas, Bâle

Berne

- Bordoni Michele, Innerberg
- Fritz Stefan, Dr, Berne
- Zbinden Thomas, Burgdorf

Fribourg

- Repond Christian, Dr, Bulle
- Gremaud Amélie, Fribourg

Genève

- Haas Karine, Bernex
- Hottelier Pierre-François, Genève
- Zagoury-Aladjem Sylvie, Versoix

Glaris

- Ries Regula, Glaris

Grisons

- Caviezel Max, Dr, Domat-Ems
- Fehr Monika, Coire

Jura

- Voirol Gabriel, Bassecourt

Lucerne

- Schorno Xaver, Dr, Meggen
- Siège vacant

Neuchâtel

- Marti Christoph, Boudry
- Winkler Nicole, Neuchâtel

Schaffhouse

- Kramer Matthias, Dr, Schaffhouse

Schwyz

- Bruhin Thomas, Dr, Lachen

Soleure

- Grütter Melanie, Dullikon
- Vo Thong, Olten

Saint-Gall, Appenzell Rh.-I., Rh.-E.

- Meier-Uffer Claudia, Gossau
- Wiesli Manuel, Saint-Gall

Tessin

- Della Torre Saverio, Claro
- Vassella Carlo, Balerna

Thurgovie

- Steineberg Ursula, Speicherschwendi

Uri, Nidwald, Obwald

- Odermatt Walter, Dr, Sarnen

Vaud

- Bossert Pierre, Montreux
- Lo Russo Alexander, Dr, Lausanne
- Rey Pierre-Alain, Lausanne

Valais

- Coppex Christian, Leukerbad
- Von Roten Jean-Boris, Fully

Zoug

- Affentranger Martin, Cham

Zurich

- Fünfschilling Karin, Niederglatt
- Hugentobler Daniel, Oberengstringen
- Schmid Lorenz, Dr, Zurich

Principauté du Liechtenstein

- Ehrlichmann Raphaela Maria Anna, Schaan

Association suisse des pharmaciens de l'administration et des hôpitaux (GSASA)

- Beney Johnny, Dr, Sion
- Vonbach Priska, Dr, Männedorf

Société suisse des pharmaciens(ne)s de l'industrie (SSPI)

- Monney Daniel, Röschenz
- Stöckli Andreas, Dr phil. II, Lengnau

Association suisse des étudiants en pharmacie (asep)

- Nguyen Duy Anh, Bâle
- Mutabazi Aline, Corcelles (depuis le 16.02.2015)

Académie suisse des sciences pharmaceutiques (SSSPH)

- Borchard Gerrit, Prof., Genève

Centre d'Animation des Pharmaciens (CAP)

- Bäscher Dominique, Zuzwil SG
- Girod Cécile, Veyrier

IFAK

- Hysek Claus, Dr, Bienne

Pharmaciens sans Frontières (PSF)

- Berger Christophe, Lausanne

Amedis SA

- Brunner Andreas, Dr, Unterentfelden
- Bussat Eric, Genève

Galexis SA

- Bornand Christophe, St-Blaise NE (jusqu'au 16.09.2015)
- Madonna Danielle, Ronco sopra Ascona (depuis le 17.09.2015)
- Schaefer Ulrich, Dr, Berne

swissYPG

- Bezençon Jacqueline, Berne
- Sarkar Florian, Balsthal

Ordre suisse des pharmaciens homéopathes (OSPH)

- Wullschleger Carla, Zurich

Dr. Bähler Dropa AG

- Blattner Dieter, Dr, Münsingen

OFAC

- Tanzi Mario, Lugano
- Magada Mario, Préverenges

Unione Farmaceutica SA

- Hitz Mathias, Riva San Vitale

Voigt AG

- Angehrn Yvonne, Romanshorn

TopPharm SA

- Küng Felix, Nussbaumen
- Stefan Wild, Niederlenz

Agfam

- Schröder Mounja, Hettlingen (depuis le 10.06.2015)

→ Comité

- Fabian Vaucher, Aarau, président
- Burkard Peter Michael, Coldrerio TI, vice-président
- Rouvinez Christian, Cheseaux-sur-Lausanne, vice-président
- Cingria Laurence, Vessy
- Gutzwiller-Scollo Fiammetta, Bâle
- Hitziger Maria, Zurich
- Krähenbühl Jean-Marc, Dr, Préverenges
- Kündig Hans Rudolf, Bad Ragaz
- Ray Didier, Häuslenen
- Studer Doppler Regula, Breitenbach

→ Conseil de famille

- Studer Rosmarie, Romanshorn, présidente
- Wildhaber Jean-Luc, Hauterive NE, vice-président
- Wittwer Beat, Dr, Laupen, vice-président
- Mérat Storz Ariane, Chernex
- Sartori-Giudici Daniela, Cureglia

Suppléants

- Bollier Anne-Marie, Satigny
- a Marca Jean, Dr, Fribourg
- Metzger-Brunner Madeleine, Saint-Gall
- Zanini Roberto, Stabio
- Siège vacant

→ Vérificateurs des comptes (examen: année précédente)

- Grogg Alexander, Berne
- Rey Pierre-Alain, Lausanne
- Kleeb Simon, Fribourg

→ Organe de contrôle (examen: année précédente)

- Ernst & Young SA, Berne

7.2 Présidents des sociétés cantonales

AG	Humbel Urs
BE	Bordoni Michele
BL	Gmünder Urs
BS	Erni Pedro
FL	Ehrlichmann Raphaëla Maria Anna
FR	Repond Christian, Dr
GE	Haas Karine, Forni Jean-Luc, co-présidence
GL	Ries Regula
GR	Caviezel Max, Dr
JU	Voirol Gabriel
LU	Schaffhauser Hans Peter
NE	Borel-Jaquet Christian, Dr
NW OW UR	Odermatt Walter, Dr
SG AI AR	Geiger Bischof Yvonne
SH	Bolliger Patrik
SO	Grütter Melanie
SZ	Seeholzer Urs
TG	Kern-Brüscheiler Ruth
TI	Mario Tanzi
VD	Rey Pierre-Alain (jusqu'au 23.09.2015) Berger Christophe (depuis le 25.09.2015)
VS	Buchs Pierre-Alain, Dr, von Roten Jean-Boris, co-présidence
ZG	Affentranger Martin
ZH	Schmid Lorenz, Dr

7.3 Chargés de relations publiques

- Affentranger Martin, Hünenberg
- Balbi-Zelger Elisabeth, Stans
- Balmelli Ennio, Melide
- Blarer Gnehm Natalia, Zurich
- Bolliger Patrik, Rafz
- Egloff Ursula, Wettingen
- Fehr Monika, Coire
- Forni Jean-Luc, Anières
- Girod-Burnand Cécile, Veyrier
- González Amat José Luis
- Guntern Alain, Brig
- Haas Karine, Bernex
- Holenstein Maria, Engelburg
- Kern-Brüsweiler Ruth, Frauenfeld
- Kunz Sabine, Dornach
- Lanz Judith, Münchenstein
- Lutz Nicolas Jérôme, Interlaken
- Minder Nadine, Bâle
- Ries Regula, Braunwald
- Rossier Christophe, Rolle
- Sarkar Florian, Balsthal
- Schaffhauser Carla, Lucerne
- Schaller Stefan, Wünnewil
- Schuler Johnny, Zurich
- Seholzer Urs, Schwyz
- Signorell-von Euw Maria, Mollis
- Spillmann Heegewald Simone, Winterthour
- Steineberg Ursula, Speicherschwendi
- Steinmann Reto, Zurich
- Thalmann-Mejdi Suzan, Fribourg
- Vo Thong, Hägendorf
- Voirol Gabriel, Porrentruy
- Wechsler Daniel, Berne
- Winkler Nicole, Le Landeron

7.4 Siège

→ Direction

- Fabian Vaucher, président
- Mesnil Marcel, PD Dr pharm., secrétaire général
- Bühler Ivo, avocat, responsable Droit & Réglementations
- Born Martin, responsable Marchés & Données (depuis le 01.10.2015)
- Czock Astrid, Dr, responsable Science, Formation & Qualité (jusqu'au 30.06.2015)
- Iten Sara, responsable Science, Formation & Qualité (ad interim jusqu'au 14.10.2015)/ responsable Nouveaux projets (jusqu'au 14.10.2015), directrice adjointe (depuis le 15.10.2015)
- Balliana-Rohrer Stephanie, responsable Communication
- Ruggli Martine, responsable Collaboration interprofessionnelle
- Lehmann Daniel, responsable Finances & Administration (jusqu'au 31.12.2015)

Cadres moyens

- Stephanie Vollenweider, Dr, responsable Médias scientifiques (depuis le 15.10.2015)
- Gasteiger Markus, responsable Santé publique & Qualité (depuis le 15.10.2015)
- Schmitt-Koopmann Irmgard, Dr, responsable Formation & Professions (depuis le 15.10.2015)

Assistantes

- Hügli Daniela, assistante du président-directeur général (depuis le 01.04.2015)
- Aschwanden Sabina, assistante de direction (depuis le 01.05.2015)
- Thomet Miriam, assistante du secrétaire général

→ États-majors

Ressources humaines

- Poste vacant, responsable Ressources humaines
- Arnheiter Larissa, administration du personnel (depuis le 15.10.2015)

Organes internationaux

- Dominique Jordan (immediate past president)

Droit & Réglementations

- Bühler Ivo, avocat, responsable
- Hauswirth-Bachmann Sibylle, avocate
- Fahr Viviane, pharmacienne

→ Départements

Finances & Administration

- Aeschbacher Oliver, informatique (jusqu'au 30.06.2015)
- Arnheiter Larissa, chancellerie
- Bourquin Daniel, Dr, pharmacien, responsable Informatique
- Bubanko Dragica, conciergerie
- De Febis Gianluca, informatique (depuis le 08.06.2015)
- Gilgen Noëmi, chancellerie
- Kürschner Susanne, collaboratrice Finances et comptabilité
- Lehmann Daniel, responsable Finances & Administration (jusqu'au 31.12.2015)
- Lunario Renata, collaboratrice Finances et comptabilité (depuis le 01.04.2015)
- Russo Lucia, service des membres
- Schärli Benita, chancellerie (depuis le 01.08.2015)
- Schellenbaum Alessia, apprentie de commerce E-Profil
- Streit Ursula, responsable Chancellerie

Communication & Marketing (depuis le 15.10.2015: Communication)

- Aepli Tanja, rédactrice (depuis le 01.03.2015)
- Balliana-Rohrer Stephanie, responsable
- Ballinari Doris, pharmacienne, traductrice (jusqu'au 31.12.2015)
- Bonvin-Klotz Laetitia, traductrice
- Claude Nadège, traductrice
- Geiser Anita, traductrice (depuis le 16.11.2015)
- Getzmann Silvan, stagiaire (depuis le 01.06.2015), responsable de projet (depuis le 01.10.2015)
- Philbet Thierry, pharmacien, rédacteur en chef du pharmaJournal
- Reichen Patricia, production Print
- Stebler Hänggi Daniela, responsable de campagnes et de projets
- von Allmen Alexandra, spécialiste web (depuis le 01.02.2015)
- Weigel Silvia, rédactrice, relations avec les médias (jusqu'au 30.09.2015)
- Züger Tanja, assistante (jusqu'au 31.12.2015)

Politique professionnelle & Données (depuis le 15.10.2015: Marchés & Données)

- Vaucher Fabian, pharmacien, responsable ad interim (jusqu'au 30.09.2015)
- Born Martin, responsable Marchés & Données (depuis le 01.10.2015)
- Leuthold Claudine, pharmacienne
- Notter Daniel, pharmacien
- Schmid Andreas U., Dr, pharmacien (dans cette équipe depuis le 15.10.2015)
- Stadtmann Christoph, pharmacien
- Weder Sven, informaticien de gestion
- Wiederkehr Paul, informaticien de gestion et statisticien

Science, Formation & Qualité

Lors de la réorganisation du siège, l'ancien département «Science, Formation & Qualité» (SFQ) a été scindé en trois plus petits départements. La nouvelle organisation est entrée en vigueur au 15.10.2015 (voir 2.1.).

État du 01.01. au 14.10.2015

- Czock Astrid, Dr, pharmacienne, responsable Science, Formation & Qualité (jusqu'au 30.06.2015)
- Iten Sara, pharmacienne, responsable ad interim (depuis le 01.07.2015)
- Bächler Sheila, assistante en pharmacie
- Cerise Cristina, pharmacienne
- Dommer Schwaller Jeannette, Dr, pharmacienne (externe)
- Gasteiger Markus, pharmacien
- Greder Margreth, collaboratrice
- Gremaud Amélie, pharmacienne (depuis le 15.08.2015)
- Grogg Nicole, collaboratrice (jusqu'au 30.09.2015)
- Häni Ruth, pharmacienne (jusqu'au 31.05.2015)
- Hügi-Gasser Ursula, collaboratrice (depuis le 01.07.2015)
- Isch Lara, collaboratrice (depuis le 07.09.2015)
- Jaquet Aurélie, pharmacienne
- Jungi Vera, pharmacienne
- Kronenberg Silvia, pharmacienne (jusqu'au 31.07.2015)
- Lüthi Tanja, collaboratrice (jusqu'au 11.09.2015)
- Minder Cécile, pharmacienne (depuis le 01.07.2015)
- Oesch Sibylle, Dr, pharmacienne
- Schaller Silvia, collaboratrice (jusqu'au 31.10.2015)
- Schmid Andreas U., Dr, pharmacien
- Schmitt-Koopmann Irmgard, Dr, pharmacienne
- Serratore Maria-Giovanna, pharmacienne
- Stegmann Danielle, Dr, pharmacienne (depuis le 01.09.2015)
- Vollenweider Stephanie, Dr, pharmacienne
- von Wartburg Eva, pharmacienne
- Weber Thierry, collaborateur (depuis le 01.12.2015)
- Winzenried Ariane, collaboratrice

Index Nominum

- Zbinden Gabriela
- Zühlke-Chassot Anne-Laurence, pharmacienne

État du 15.10. au 31.12.2015

Médias scientifiques

- Stephanie Vollenweider, Dr, responsable Médias scientifiques
- Cerise Cristina, pharmacienne
- Dommer Schwaller Jeannette, Dr, pharmacienne (externe)
- Jungi Vera, pharmacienne
- Minder Cécile, pharmacienne (depuis le 01.07.2015)
- Oesch Sibylle, Dr, pharmacienne
- Stegmann Danielle, Dr, pharmacienne (depuis le 01.09.2015)
- Zbinden Gabriela
- Zühlke-Chassot Anne-Laurence, pharmacienne

Santé publique & Qualité

- Gasteiger Markus, responsable Santé publique & Qualité
- Jaquet Aurélie, pharmacienne
- von Wartburg Eva, pharmacienne
- Weber Thierry, collaborateur (depuis le 01.12.2015)
- Winzenried Ariane, collaboratrice

Formation & Professions

- Schmitt-Koopmann Irmgard, Dr, responsable Formation & Professions
- Bächler Sheila, assistante en pharmacie

FPH

- Schmitt-Koopmann Irmgard, Dr, responsable FPH
- Greder Margreth, collaboratrice
- Gremaud Amélie, pharmacienne (depuis le 15.08.2015)
- Hügi-Gasser Ursula, collaboratrice (depuis le 01.07.2015)
- Isch Lara, collaboratrice (depuis le 07.09.2015)
- Serratore Maria-Giovanna, pharmacienne

Collaboration interprofessionnelle

- Ruggli Martine, pharmacienne, responsable
- Delafontaine Catherine, pharmacienne
- Erni Pina, pharmacienne
- Walker Diana, pharmacienne
- Kälin Véronique, pharmacienne
- Rümblei Chantal, pharmacienne
- Schiffmann Gabriella, pharmacienne
- Widmer Cindy, pharmacienne
- Haefelin Arlette Viviane, collaboratrice (depuis le 17.02.2015)
- Kuhn Anina, pharmacienne (depuis le 01.04.2015)

Services spécialisés

Bartlome Hansueli, Dr, secrétaire de la caisse d'entraide et du conseil de famille

7.5 Commissions

Commission de recours pour la formation postgrade

- Wasem Matthias, Bienne, président
- Burkard Peter Michael, Coldrerio
- Greusing Marco, Bienne
- Moll Christine, Münchenstein
- Niquille Charrière Anne, Bulle
- Schärer Marco, Dr, Schönenwerd

Commission pour la formation postgrade et continue (CFPC)

- Rouvinez Christian, comité de pharmaSuisse, président
- Bähler Andrea, Dr, Berne
- Flückiger-Hegi Muriel, Burgdorf
- Furegati Hafner Regula, Zurich
- Howald Judith, Winterthur
- Küng Krähenmann Angela, Dr, Zurich
- Marti Christoph, Cortaillod
- Nguyen Duy Anh, Bâle
- Wermeille Joël, Reconvilier

Assesseeurs sans droit de vote

- Schmitt-Koopmann Irmgard, Dr, pharmaSuisse
- Greder Margreth, pharmaSuisse, secrétariat

Commission Développement professionnel & Qualité de la profession des assistant(e)s en pharmacie

- Krähenbühl Jean- Marc, Dr, comité de pharmaSuisse, président
- Borruat Thierry, Flanthey
- Forestier Yves, Lausanne
- Helbing-Strausak Sabina, Bâle
- Jung-Klingler Karin, Ebmatingen
- Labastrou Caroline, Neuchâtel
- Ritter Esther, Berne
- Steiner Hanspeter, Niffer
- Stöckli Fabienne, Wünnewil
- Vaidya Renate, Berne
- Zanni Moira, Berne

Assesseeurs sans droit de vote

- Schmitt-Koopmann Irmgard, Dr, pharmaSuisse
- Bächler Sheila, pharmaSuisse, secrétariat

Comité de pilotage ISO 9001 QMS Pharma

- Cingria Laurence, Vessy, présidente
- Duonamou-Stöcklin Theresa Margaretha, Berne
- Haas Karine, Bernex
- Hitziger Maria, Zurich
- Keil-Aebi Isabel, Brugg AG
- Portmann Simone Gabriela, Interlaken
- von Roten Jean-Boris, Fully
- von Wartburg Eva, pharmaSuisse, Berne
- Westphale-Chopard Line, Paudex
- Wild-Studer Beatrice, Oberkulm

Assesseeurs sans droit de vote

- Marteau Julien, Carron Consultants, FR-Paris

Comité de surveillance QMS-Pharmacie (jusqu'au 30.06.2015)

- Hitziger Maria, comité de pharmaSuisse, présidente
- Bossert Pierre, Gilly

Assesseeurs sans droit de vote

- von Wartburg Eva, pharmaSuisse, responsable de projet
- Winzenried Ariane, pharmaSuisse, secrétariat

Comité de direction QMS-Pharmacie (jusqu'au 30.06.2015)

- Vaucher Fabian, pharmaSuisse, président
- Czock Astrid, Dr, pharmaSuisse (jusqu'au 30.06.2015)

Assesseeurs sans droit de vote

- von Wartburg Eva, pharmaSuisse, responsable de projet
- Winzenried Ariane, pharmaSuisse, secrétariat

Comité d'experts QMS-Pharmacie (jusqu'au 30.06.2015)

- Bugnon Olivier, Prof., Lausanne
- Hugentobler Daniel, Neerach

7.6 Groupes de travail

Groupe de travail Cours interentreprises pour assistantes en pharmacie

- Agustoni Francesco, Morbio Inferiore
- Borruat Thierry, Flanthey
- Greter Barbara, Littau
- Horisberger Perrin Aurelia, Carouge
- Knechtle-Huggel Kathrin, Pfäffikon SZ
- Metzger-Brunner Madeleine, Saint-Gall
- Steiner Hanspeter, Niffer
- Steinmann Regula, Bremgarten b. Bern
- Van Pernis-Erni Regine, Lucens
- Wittlin Dorit, Wintersingen
- Zahnd Murielle, St-Prex

Assesseurs sans droit de vote

- Schmitt-Koopmann Irmgard, Dr, pharmaSuisse
- Bächler Sheila, pharmaSuisse, secrétariat

Groupe de travail pour la formation pratique

- Burkard Peter, comité de pharmaSuisse, président
- Erni Stefan, Zurich
- Flückiger-Hegi Muriel, Burgdorf
- Hofmann-Ziegler Simone, Reinach
- Hufschmid Thurnherr Edith, Dr, Sigriswil
- Kock-Hecht Christine, Zurich
- Maier Kaja, Echandens
- Maigre Denis, Carouge
- Milesi Luca, Agno
- Nguyen Duy Anh, Bâle
- Reuteler Dominique, La Sarraz
- Thomi Semira, Bâle

Assesseurs sans droit de vote

- Schmitt-Koopmann Irmgard, Dr, pharmaSuisse
- Serratore Maria-Giovanna, pharmaSuisse, responsable de projet
- Bächler Sheila, pharmaSuisse, secrétariat

Groupe de travail pharmActuel

- Vassella Carlo, Monte Carasso, président
- Aegerter-Furter Ursula, Zollikofen
- Bättscher Dominique, Flawil
- Belenda Cristina, Dübendorf
- Burkard Ines, Lucerne
- Chariatte André, Berne
- De Mooij Jeremy, La Tour-de-Trême
- Domenig-Skaanes Irina, Coire
- Eiermann Daniela, Bâle
- Engel Hans Jürg, Lucerne
- Gemperle Collet Barbara, Coire
- Geslin-Moser Sabina, Bülach
- Hitz Mathias, Riva San Vitale
- Hug-Roth Marion, Coire
- Käser-Waldvogel Sybille, Bâle
- Kientsch-Hunziker Gisela, Ittigen
- Lehmann-Tlach Christine, Binningen
- Odermatt Niederberger Elisabeth, Stans
- Piazza-Zemp Madeleine, Obernau
- Ray Didier, pharmaSuisse, comité
- Schmid Luzia, Lucerne
- Widmer-Hungerbühler Simone, Wil
- Yous Tamara, Zurich

Assesseeurs sans droit de vote

- Stephanie Vollenweider, Dr, pharmaSuisse
- Jaquet Aurélie, pharmaSuisse, responsable de projet
- Tanja Lüthi, pharmaSuisse, secrétariat (jusqu'au 31.08.2015)
- Winzenried Ariane, pharmaSuisse (depuis le 01.09.2015), secrétariat

Groupe de travail Révision LMT

Schmid Andreas U., Dr, pharmaSuisse

Responsables eHealth des sociétés cantonales

- Strasky Thomas, AG
- Wild Stefan, AG
- Hysek Claus, BE
- Gessler Katherine, BL
- Bocherens François, BS
- Repond Christian, FR
- Massard Robert, GE
- Ries Regula, GL
- Notter Daniel, pharmaSuisse GR, FL
- Cattin Michel, JU
- Schaffhauser Hans Peter, LU
- Marti Christoph, NE
- Odermatt Walter, NW/OW/UR
- Alther Andreas, SG
- Geiger Bischof Yvonne, SG
- Bolliger Patrik, SH
- Kurz Thomas, SO
- Seeholzer Urs, SZ
- Ullmann Stefan, TG
- Realini Christiana, TI
- Rey Pierre-Alain, VD
- Buchs Pierre-Alain, VS
- von Roten Jean-Boris, VS
- Baumann Beat, ZG
- Schmid Lorenz, ZH
- Rüegg-Ingold Bruno, ZH

Plateforme Formation Pharmacie

- Bugnon Olivier, Prof., Romont FR, président
- Bezençon Jacqueline, Bâle
- Bugnon Benjamin, Romont FR
- Erni Stefan, Zurich
- Gander Bruno, Prof., Immensee
- Hayoz-Pietersen Johanna, Genève
- Hersberger Kurt, Prof., Bâle
- Herzog Barbara, Soleure
- Hitziger Maria, Zurich
- Kasper Ladina, Horgen
- Kellenberger Stephan, Renens VD
- Leumann Christian, Prof., Berne
- Maier Kaja, Echandens
- Meier Christoph, Riehen
- Moll Christine, Münchenstein
- Neuhaus Hanspeter, Berne
- Stutz Roger, Bâle
- Wermeille Joël, Corgémont
- Wiedemeier Peter, Dr, Zoug

Assesseurs sans droit de vote

- Schmitt-Koopmann Irmgard, Dr, pharmaSuisse

FPH Officine

- Hitziger Maria, comité de pharmaSuisse, présidente
- Flückiger-Hegi Muriel, Burgdorf
- Marti Christoph, Cortaillod
- Obrist Virginie, Neuchâtel
- Vassella Carlo, Monte Carasso
- Viatte-Brunner André Pierre, Dr, Oberdorf

Assesseeurs sans droit de vote

- Schmitt-Koopmann Irmgard, Dr, pharmaSuisse
- Serratore Maria-Giovanna, pharmaSuisse, responsable de projet
- Tanja Lüthi, pharmaSuisse, secrétariat (jusqu'au 31.08.2015)
- Isch Lara, pharmaSuisse, secrétariat (depuis le 07.09.2015)

Comité de validation de la FPH Officine

- Viatte-Brunner André Pierre, Dr, Oberdorf, président
- Hilb Jacqueline, Neftenbach
- Funke Christine, Murist
- Marti Christoph, Cortaillod
- Obrist Virginie, Neuchâtel

Assesseeurs sans droit de vote

- Schmitt-Koopmann Irmgard, Dr, pharmaSuisse
- Tanja Lüthi, pharmaSuisse, secrétariat (jusqu'au 31.08.2015)
- Isch Lara, pharmaSuisse, secrétariat (depuis le 07.09.2015)

Commission de formation postgrade FPH

- Viatte-Brunner André Pierre, Dr, Langendorf, président
- Dora Valeria, Dr, Zurich
- Huracek Jeanne Caroline, Berne
- Vassella Carlo, Monte Carasso

Assesseeurs sans droit de vote

- Schmitt-Koopmann Irmgard, Dr, pharmaSuisse
- Serratore Maria-Giovanna, pharmaSuisse, responsable de projet
- Grogg Nicole, pharmaSuisse, secrétariat (jusqu'au 30.09.2015)
- Weber Thierry, pharmaSuisse, secrétariat (depuis le 01.12.2015)

Commission d'examen FPH

- Hitziger Maria, comité de pharmaSuisse, présidente
- Flückiger-Hegi Muriel, Burgdorf
- Gex-Repond Claudine, Bulle
- Mattei Indro F., Iseo
- Odermatt Niederberger Elisabeth, Stans
- Pronk Caroline, Peseux
- Würtz Karin, Illnau

Assesseeurs sans droit de vote

- Schmitt-Koopmann Irmgard, Dr, pharmaSuisse
- Serratore Maria-Giovanna, pharmaSuisse, responsable de projet
- Greder Margreth, pharmaSuisse, secrétariat

7.7 Fonds et fondations

Fondation Flückiger

- Deux sièges de représentants pharmaSuisse vacants

Fonds Jörg Bider

- Vaucher Fabian, pharmaSuisse, président
- Burkard Peter, comité de pharmaSuisse¹⁾
- Un siège de représentant pharmaSuisse vacant

Fonds Golaz, commission scientifique

- Vaucher Fabian, pharmaSuisse, président¹⁾
- Golaz Françoise, Pully*
- Guanter Germanier Marie-Thérèse, Sullens*
- Meier Beat, Prof., Brütten*
- Röthlisberger Dieter, Dr, Muttentz*
- Rüegg Andreas, Dr, Gelterkinden*
- Voirol Pierre, Epalinges
- Mesnil Marcel, PD Dr, pharmaSuisse, secrétaire¹⁾

¹⁾ ex officio

*Droit de vote expiré

Caisse d'entraide de pharmaSuisse

- Forster Max, Soleure, président
- Iten Sara, pharmaSuisse, vice-présidente
- Decollogny Anne, Lausanne
- Tarchini Jean-Claude, Dr, Locarno
- Wittwer Beat, Dr, Laupen
- Bartlome Hansueli, Dr, pharmaSuisse, secrétaire

Caisse de compensation des arts et métiers

Comité

- Ivo Bühler, pharmaSuisse

Caisse de pension de la Société suisse de Pharmacie

Représentants des employeurs

- Jeanneret François, Dr, Corcelles, président
- Bähler Marcel, Berne
- Payot François, Grandson
- Toscano Peter, Schaffhouse

Représentants des employés

- Jäggi Karin, Ennetbaden
- Krähenbühl Anton, Berne
- Zanni Moira, Biasca
- Zurcher Eliane, Genève

Fondation Bibliothèque Historique de la Pharmacie Suisse

- Schmid Andreas U., Dr, pharmaSuisse, président
- Fritz Stefan, Dr, Berne
- Hirter-Trüb Ursula, Bâle
- Jordan Dominique, pharmaSuisse
- Ledermann François, Berne, conservateur
- Willi-Hangartner Regula, Brunnen
- Zerobin Kleist Claudia, Wabern

Société Suisse d'Histoire de la Pharmacie (SSHP)

- Hirter-Trüb Ursula, Bâle, présidente
- Schmid Andreas U., Dr, pharmaSuisse, vice-président
- Streit Ursula, pharmaSuisse, secrétariat

7.8 National: représentations au sein d'institutions

Office fédéral de la santé publique

→ Commission fédérale des prestations générales et des principes (CFPP)

- Ruggli Martine, pharmaSuisse

→ Commission fédérale des médicaments (CFM)

- Ruggli Martine, pharmaSuisse, présidente

→ Commission fédérale des analyses, moyens et appareils (CFAMA)

- Schmid Andreas U., Dr phil., pharmaSuisse

→ Commission des professions médicales (MeBeKo)

- Formation universitaire: Gander Bruno, Prof., Immensee
- Formation postgrade: Mesnil Marcel, PD Dr, pharmaSuisse

→ Commission d'examen de pharmacie

- Burkard Peter, comité de pharmaSuisse

→ Organe de coordination eHealth Suisse

- Notter Daniel, pharmaSuisse

Swissmedic

→ Commission suisse de pharmacopée (SPK)

- Schmid Andreas U., Dr, pharmaSuisse

→ Groupe de travail BPF petites quantités

- Kropf Aldo, Dr, Gstaad
- Repond Christian, Dr, Bulle

→ Comité d'experts Galénique

- Altwegg Jean, Coffrane
- Harnisch Wolfram, Schaffhouse

→ Comité d'experts Phytochimie

- Lenherr Andreas, Dr, Zurich

SIT – Second Identification Tests Working Party (SIT WP) de la Pharmacopée européenne

- Golaz Carine, Lausanne
- Schmid Andreas U., Dr, pharmaSuisse

7.9 Assureurs-maladie

Commission paritaire arbitrale de la convention tarifaire pharmaSuisse/santésuisse

- Burkard Peter, comité de pharmaSuisse
- Bühler Ivo, avocat, pharmaSuisse
- Marti Christoph, Cortaillod

Délégation de négociation RBP

- Vaucher Fabian, pharmaSuisse (président), présidence
- Born Martin, pharmaSuisse
- Dora Valeria, Dr, Zurich
- Hysek Claus, Dr, Schwadernau
- Jenny René, Lentigny
- Jordan Dominique, pharmaSuisse
- Köpe Károly Christian, Zurich
- Magada Mario, Préverenges
- Mesnil Marcel, PD Dr, pharmaSuisse, secrétaire
- Messerli Markus, Riehen
- Portmann Peter, Dr, Interlaken
- Ray Didier, comité de pharmaSuisse
- Rossier Christophe, Rolle
- Voltz David, Genève

Structure RBP

- Hysek Klaus, Bienne
- Jenny René, Lentigny
- Köpe Christian, Berne
- Mesnil Marcel, pharmaSuisse
- Ray Didier, comité de pharmaSuisse
- Stadtmann Christoph, pharmaSuisse
- Wiederkehr Paul, pharmaSuisse

Commission paritaire de qualité RBP

- Born Martin, pharmaSuisse
- Curty Christian, groupemutuel
- Eggenberger Marianne, tarifsuisse
- Hysek Claus, Dr, Schwadernau
- Mesnil Marcel, PD Dr, pharmaSuisse
- Voegtli Theophil, Dr, Kleindöttingen
- von Wartburg Eva, pharmaSuisse

Assesseeurs sans droit de vote

- Bächler Sheila, pharmaSuisse, secrétariat

Commission administrative du Fonds paritaire

- Ray Didier, comité de pharmaSuisse, président
- Krähenbühl Jean-Marc, Dr, comité de pharmaSuisse
- Rossier Christophe, Rolle

7.10 Divers

Groupe de travail Pédiatrie de la GSASA

- Schmid Andreas U., Dr, pharmaSuisse

Groupe de travail «Pharmacie – vivre sans tabac»

- Schmid Andreas U., Dr, pharmaSuisse

Coordination politique des addictions (CPA)

- Jaquet Aurélie, pharmaSuisse

Groupe d'experts du programme de dépistage du carcinome du côlon (PDCC) de la Ligue contre le cancer

- Gasteiger Markus, pharmaSuisse

Commission suisse pour l'assurance de qualité dans le laboratoire médical (QUALAB)

- Schmid Andreas U., Dr, pharmaSuisse

Union suisse de médecine de laboratoire (USML)

- Schmid Andreas U., Dr, pharmaSuisse

Intergroupe parlementaire Politique de la santé de l'Assemblée fédérale

- Mesnil Marcel, PD Dr, pharmaSuisse

Académie suisse des sciences médicales (ASSM) – Sénat

- Jordan Dominique, pharmaSuisse

Programme de formation pour responsables de laboratoires médicaux

- Schmid Andreas U., Dr, pharmaSuisse

Académie suisse des sciences pharmaceutiques (SSSPH)

- Vaucher Fabian, pharmaSuisse
- Cingria Laurence, pharmaSuisse
- Gutzwiller-Scollo Fiammetta, pharmaSuisse

Groupe interdisciplinaire d'expert-e-s en contraception d'urgence (IENK)

- Cerise Cristina, pharmaSuisse

Santé publique Suisse – Conseil d'experts

- Mesnil Marcel, PD Dr, pharmaSuisse
- Gasteiger Markus, pharmaSuisse

Union suisse des arts et métiers (usam)

→ Chambre suisse des arts et métiers

- Burkard Peter, comité de pharmaSuisse

→ Groupe de commerce

- Bühler Ivo, pharmaSuisse
- Hauswirth-Bachmann Sibylle, pharmaSuisse
-

→ Groupe de travail Droit économique

- Bühler Ivo, pharmaSuisse
- Hauswirth-Bachmann Sibylle, pharmaSuisse

→ **Groupe de travail Politique sociale**

- Mesnil Marcel, PD Dr, pharmaSuisse

Tox Info Suisse – Conseil de fondation

- Jordan Dominique, pharmaSuisse

Union suisse des professions libérales – Comité

- Bühler Ivo, pharmaSuisse

7.11 International: représentations au sein d'institutions

Association pharmaceutique pour l'information (API)

- Vaucher Fabian, pharmaSuisse
- Jordan Dominique, pharmaSuisse

Fédération internationale pharmaceutique (FIP)

- Buchmann Michel, Dr, Romont (Immediate Past President)
- Vaucher Fabian, pharmaSuisse (Delegated of the Member Organisation, à partir de 2015)
- Jordan Dominique, pharmaSuisse (Chairman of the Board of Pharmaceutical Practice, de 2014 à 2018)

Groupement pharmaceutique de l'Union européenne (GPUE)

- Jordan Dominique, pharmaSuisse

Conférence internationale des ordres de pharmaciens francophones (CIOPF)

- Jordan Dominique, pharmaSuisse

8. Abréviations importantes

ABDA Bundesvereinigung deutscher Apothekerverbände

ABDA Union fédérale des associations allemandes de pharmaciens

AL Analysenliste

LA Liste des analyses

ALT Arzneimittelliste mit Tarif

LMT Liste des médicaments avec tarif

API Arbeitsgemeinschaft für pharmazeutische Information

API Association pharmaceutique pour l'information

asep Schweizerischer Pharmaziestudierenden-Verein

asep Association suisse des étudiants en pharmacie

ASSGP Schweizerischer Fachverband für Selbstmedikation

ASSGP Association suisse des Spécialités Pharmaceutiques Grand Public

BAG Bundesamt für Gesundheit

OFSP Office fédéral de la santé publique

BSV Bundesamt für Sozialversicherungen

OFAS Office fédéral des assurances sociales

CAP Centre d'animation des pharmaciens

curafutura Verband der Krankenversicherer CSS Versicherung, Helsana, Sanitas und KPT

curafutura Association des assureurs-maladie fondée par CSS Assurance, Helsana, Sanitas et CPT

EAK Eidgenössische Arzneimittelkommission

CFM Commission fédérale des médicaments

EAMGK Eidgenössische Kommission für Analysen, Mittel- und Gegenstände

CFAMA Commission fédérale des analyses, moyens et appareils

EAN Europäische Artikelnummer

EAN Numéro d'article européen

EDI Eidgenössisches Departement des Innern

DFI Département fédéral de l'intérieur

EGLK Eidgenössische Kommission für allgemeine Leistungen und Grundsatzfragen

CFPP Commission fédérale des prestations générales et des principes

EKDF Eidgenössische Kommission für Drogenfragen

CFPD Commission fédérale pour les problèmes liés aux drogues

EPK Eidgenössische Pharmakopöe-Kommission

CFP Commission fédérale de la Pharmacopée

EUFEPS European Federation for Pharmaceutical Sciences

FAMH Schweizerischer Verband der medizinischen Laboratorien

FAMH Association des laboratoires médicaux de Suisse

FBO Fortbildungsordnung

RFC Réglementation pour la formation continue

FC Formularium Clinicum

FH Formularium Helveticum

FIP Internationale Vereinigung der Pharmazeuten

FIP Fédération internationale pharmaceutique

FMH Verbindung der Schweizer Ärztinnen und Ärzte

FMH Fédération des médecins suisses

FPH Foederatio Pharmaceutica Helvetiae

GDK Schweizerische Konferenz der kantonalen Gesundheitsdirektorinnen und -direktoren

CDS Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé

GMP Regeln der guten Herstellungspraxis (Good Manufacturing Practice)

GMP Règles de bonne pratique de fabrication (Good Manufacturing Practice)

GPUE Groupement pharmaceutique de l'Union Européenne

PGEU Pharmaceutical Group of the European Union

GSASA Schweizerischer Verein der Amts- und Spitalapotheker

GSASA Association suisse des pharmaciens de l'administration et des hôpitaux

GSIA Gesellschaft der Schweizerischen Industrie-Apotheker/Innen

SSPI Société suisse des pharmaciens de l'industrie

H+ Die Spitäler der Schweiz

H+ Les Hôpitaux de Suisse

HMG Heilmittelgesetz

LPT_h Loi sur les produits thérapeutiques

IFAK Individuell fakturierende Apotheker an die Krankenkassen

IFG Institut für Gesundheit und Management

IPAG Interprofessionellen Arbeitsgruppe elektronisches Patientendossier

IPAG Groupe de travail interprofessionnel pour le dossier électronique du patient

IPK Interessenverband für pharmazeutische, kosmetische und verwandte Produkte

IPSF International Pharmaceutical Students' Federation

KAV Kantonsapothekervereinigung

APC Association des pharmaciens cantonaux

KHM Kollegium für Hausarztmedizin

CMPR Collège de Médecine de Premier Recours

KLV Verordnung über Leistungen in der obligatorischen Krankenpflegeversicherung

OPAS Ordonnance sur les prestations dans l'assurance obligatoire des soins en cas de maladie

KSD Koordinierter Sanitätsdienst

SSC Service sanitaire coordonné

KVG Bundesgesetz über die Krankenversicherung

LAMaI Loi fédérale sur l'assurance-maladie

KVV Verordnung zum KVG

OAMaL Ordonnance d'application de la LAMaI

KWFB Kommission für Weiter- und Fortbildung

CFPC Commission pour la formation postgrade et continue

LOA Leistungsorientierte Abgeltung

BBP Rémunération basée sur les prestations

LPPV Liste der pharm. Präparate zu Lasten der Versicherten

LPPA Liste des préparations pharmaceutiques à charge de l'assuré

MeBeKo Medizinalberufekommission

MeBeKo Commission fédérale des professions médicales

MedBG Medizinalberufegesetz

LPMéd Loi sur les professions médicales

MiGel Mittel- und Gegenstände-Liste

LiMA Liste des moyens et appareils

MIP Marketing Information Pharma

MTK Medizinaltarifkommission

CTM Commission des tarifs médicaux

Ofac Berufsgenossenschaft der Schweizer Apotheker

ofac Coopérative professionnelle des pharmaciens suisses

OKP Obligatorische Kranken- und Pflegeversicherung

AOS Assurance obligatoire des soins

PharmaLog Verband Schweizerischer Spezialitäten-Grossisten

PharmaLog Association suisse des grossistes en spécialités pharmaceutiques

PMC Polymedikations-Check

PMC Entretien de polymédication

PVK Paritätische Vertrauenskommission

CPA Commission paritaire arbitrale

Qualab Schweizerische Kommission für Qualitätssicherung im medizinischen Labor
Qualab Commission suisse pour l'assurance de qualité dans le laboratoire médical

QMS Quality Management System

RoKA Rollende Kostenstudie in der Apotheke
RoKA Étude permanente des coûts en pharmacie

SAMW Schweizerische Akademie der Medizinischen Wissenschaften
ASSM Académie suisse des sciences médicales

santésuisse Verband Schweizer Krankenversicherer
santésuisse Association des assureurs-maladie suisses

SAS Stiftung für Arzneimittelsicherheit
SAS Fondation pour la sécurité des médicaments

SDV Schweizerischer Drogistenverband
ASD Association suisse des droguistes

seco Staatsekretariat für Wirtschaft
seco Secrétariat d'Etat à l'économie

SGAIM Schweizerische Gesellschaft für Allgemeine Innere Medizin
SSMIG Société Suisse de Médecine Interne Générale

SGED Schweizerische Gesellschaft für Endokrinologie und Diabetologie
SSED Société suisse d'endocrinologie et diabétologie

SGGP Schweizerische Gesellschaft für Gesundheitspolitik
SSPS Société suisse pour la politique de la santé

SGGP Schweizerische Gesellschaft für Geschichte der Pharmazie
SSHPh Société suisse d'histoire de la pharmacie

SAPhW Schweizerische Akademie der pharmazeutischen Wissenschaften
ASSPh Académie suisse des sciences pharmaceutiques

SGV Schweizerischer Gewerbeverband
USAM Union suisse des arts et métiers

SK-Ph Subkommission Pharmazie
SC-Ph Sous-commission pharmacie

SL Spezialitätenliste des BAG
LS Liste des spécialités de l'OFSP

SNV Schweizerische Normenvereinigung
ASN Association suisse pour les normes

SULM Schweizerische Union für Laboratoriumsmedizin
USML Union suisse de médecine de laboratoire

Swissmedic Schweizerisches Heilmittelinstitut
Swissmedic Institut suisse des produits thérapeutiques

UGSan Untergruppe Sanität
GRASAN Groupe des affaires sanitaires

VEDAG Verband deutschschweizerischer Ärzte-Gesellschaften

VIPS Vereinigung Pharmafirmen in der Schweiz
VIPS Association des entreprises pharmaceutiques en Suisse

VKS Vereinigung der Kantonsärztinnen und Kantonsärzte der Schweiz
AMCS Association des médecins cantonaux de Suisse

WBO Weiterbildungsordnung
RFP Réglementation pour la formation postgrade

WeKo Wettbewerbskommission
ComCo Commission de la concurrence

WIZE Wissenschaftliche Zentralstelle von pharmaSuisse
WIZE Centre scientifique de pharmaSuisse

WZW-Kriterien Kriterien zur Beurteilung der Wirksamkeit, Zweckmässigkeit und Wirtschaftlichkeit
(Art. 32–34 KLV)

Critères EAE Critères pour l'évaluation de l'efficacité, adéquation et économicité (art. 32–34 OPAS)

ZMT Zentralstelle für Medizinaltarife UVG
SCMT Service central des tarifs médicaux

9. Adresses importantes

Pharmacie de l'armée

Base logistique de l'armée, Worblentalstrasse 36, 3063 Ittigen

Téléphone 058 464 34 21, fax 058 462 00 72

E-mail AApot-Verkauf.LBA@vtg.admin.ch

www.armeeapotheke.ch

Office fédéral de la santé publique OFSP

Schwarzenburgstrasse 157, 3097 Liebefeld

Téléphone 058 462 21 11

E-mail info@bag.admin.ch

www.bag.admin.ch

Office fédéral des assurances sociales OFAS

Effingerstrasse 20, 3003 Berne

Téléphone 058 462 90 11, fax 058 462 78 80

www.bsv.admin.ch

Entente pour un système de santé libéral

Siège: Henric Petri-Strasse 19, 4051 Bâle

E-mail buendnis@bluewin.ch

www.freiheitlichesgesundheitswesen.ch

Centre d'Animation des Pharmaciens (CAP)

Rue Juste-Olivier 16, 1260 Nyon

Téléphone 022 363 00 80, fax 022 363 00 85

E-mail mailbox@pharmacap.ch

www.pharmacap.ch

curafutura

Gutenbergstrasse 14, 3011 Berne

Téléphone 031 310 01 80

E-mail info@curafutura.ch

www.curafutura.ch

Association suisse des pharmaciens de l'administration et des hôpitaux (GSASA)

3000 Berne

Téléphone 084 804 72 72

E-mail gsasa@gsasa.ch

www.gsasa.ch

Société suisse des pharmaci(en)s de l'industrie (SSPI)

4104 Oberwil

E-mail info@gsia.ch

www.gsia.ch

Individuell fakturierende Apotheker an die Krankenkassen IFAK

Bözingenstrasse 162, 2504 Bienne

Téléphone 032 344 10 32, fax 032 344 10 25

E-mail info@ifakverein.ch

www.ifak.ch

Association des pharmaciens cantonaux APC

Dr phil.II Stephan Luterbacher, dipl.pharm., président KAV/APC
c/o Dienststelle Gesundheit und Sport, Meyerstrasse 20, 6002 Lucerne
Téléphone 041 228 67 31/32, fax 041 228 67 33
www.kantonsapotheke.ch

OFAC, Coopérative professionnelle des pharmaciens suisses

Rue Pedro-Meylan 7, case postale, 1211 Genève 17
Téléphone 022 718 98 00, fax 022 718 98 01
www.ofac.ch

Caisse de pension de la Société suisse de Pharmacie

Rue Pedro-Meylan 7, case postale, 1211 Genève 17
Téléphone 022 718 99 88, fax 022 718 99 89
www.pksav.ch

pharmActuel

Stationsstrasse 12, case postale, 3097 Berne-Liebefeld
Téléphone 031 978 58 58, fax 031 978 58 59
E-mail info@pharmaSuisse.org

pharmaJournal

Stationsstrasse 12, case postale, 3097 Berne-Liebefeld
Téléphone 031 978 58 58, fax 031 978 58 59
E-mail pharmajournal@pharmaSuisse.org

santésuisse

Römerstrasse 20, 4502 Soleure
Téléphone 032 625 41 41
E-mail mail@santesuisse.ch
www.santesuisse.ch

Offres d'emploi → Hogrefe

E-mail inserate@hogrefe.ch

Société Suisse d'Histoire de la Pharmacie (SSHP)

Secrétariat: Stationsstrasse 12, case postale, 3097 Berne-Liebefeld
Téléphone 031 978 58 58, fax 031 978 58 59
www.histpharm.ch

Swissmedic

Hallerstrasse 7, case postale, 3000 Berne 9
Téléphone 058 462 02 11
E-mail anfragen@swissmedic.ch
www.swissmedic.ch

Tox Info Suisse (Hotline 145)

Freiestrasse 16
8032 Zurich
Téléphone (cas non urgents) 044 251 66 66
E-mail info@toxinfo.ch
www.toxinfo.ch

10. Impressum

Éditeur & © Copyright 2016:
pharmaSuisse Schweizerischer Apothekerverband
pharmaSuisse Société Suisse des Pharmaciens
pharmaSuisse Società svizzera dei farmacisti

Rédaction: pharmaSuisse

Département Communication
Stationsstrasse 12
CH-3097 Berne-Liebefeld
Téléphone +41 (0)31 978 58 58
Fax +41 (0)31 978 58 59
E-mail info@pharmaSuisse.org
www.pharmasuisse.org

Facebook www.facebook.com → pharmaSuisse
Twitter @pharma_suisse
Youtube www.youtube.com → pharmaSuisse